

20

BORALEX



**RAPPORT INTERMÉDIAIRE 1
AU 31 MARS 2024**

**Agilité,
discipline et
croissance durable**



Rapport de gestion

Au 31 mars 2024

Table des matières

FAITS SAILLANTS	2
ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS	3
COMMENTAIRES PRÉALABLES	4
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	7
I - STRATÉGIE DE CROISSANCE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	10
PLAN STRATÉGIQUE ET OBJECTIFS FINANCIERS 2025	10
PERSPECTIVES DE CROISSANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	11
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT SELON CHAQUE ORIENTATION STRATÉGIQUE	13
ORIENTATION: CROISSANCE	13
ORIENTATIONS: DIVERSIFICATION, CLIENTÈLE ET OPTIMISATION	19
SUIVI DES OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	20
II - ANALYSE DES RÉSULTATS, DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE - CONSOLIDÉ	25
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	25
ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE EN EXPLOITATION	26
INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE	
LE 31 MARS 2024	27
ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE	
LE 31 MARS 2024	29
SITUATION DE TRÉSORERIE	32
SITUATION FINANCIÈRE	34
SAISONNALITÉ	37
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	38
III - MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	39
COMBINÉ	42
BAIIA(A)	42
COEFFICIENT D'ENDETTEMENT NET	43
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT, FLUX DE TRÉSORERIE DISCRÉTIONNAIRES, RATIO DE RÉINVESTISSEMENT ET RATIO DE DISTRIBUTION	44
IV - ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION - COMBINÉ	45
PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	45
ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION COMBINÉS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 MARS 2024	46
V - AUTRES ÉLÉMENTS	47
ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉ	47
FACTEURS DE RISQUES ET D'INCERTITUDES	48
CONTRÔLES INTERNES ET PROCÉDURES	48

Faits saillants

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars

	Consolidé		Combiné ⁽¹⁾	
	2024	2023	2024	2023
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)</i>				
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 767	1 696	2 355	2 286
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	259	298	291	328
Résultat d'exploitation	106	77	134	102
BAIIA(A) ⁽³⁾	195	167	218	190
Résultat net	73	45	73	45
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	55	33	55	33
Par action (de base et dilué)	0,53 \$	0,31 \$	0,53 \$	0,31 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	230	244	—	—
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	157	141	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾	78	66	—	—
	Au 31 mars	Au 31 déc.	Au 31 mars	Au 31 déc.
Total de l'actif	6 741	6 574	7 582	7 304
Emprunts - solde du capital	3 328	3 327	3 853	3 764
Total - emprunts projets	2 828	2 844	3 353	3 281
Total - emprunts corporatifs	500	483	500	483

⁽¹⁾ Le Combiné, la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

⁽³⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Abréviations et définitions

AO	Appel d'offres
BAIIA	Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements
BAIIA(A)	Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements ajusté pour tenir compte des autres éléments
CAÉ	Contrat d'achat d'électricité
CAÉ corporatif	Contrat d'achat d'électricité par les sociétés commerciales et industrielles
CDPQ	Caisse de dépôt et placement du Québec
CII	Crédit d'impôt à l'investissement
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information financière
CR	Compléments de rémunération
DDM	Douze derniers mois
DM I et II	Énergie Éolienne Des Moulins S.E.C.
EDC	Exportation et développement Canada
EDF	Électricité de France
EIP	Energy Infrastructure Partners
ERCOT	Electric Reliability Council of Texas
GES	Gaz à effet de serre
GW	Gigawatt
GWh	Gigawatt-heure
HQ	Hydro-Québec
IESO	Independent Electricity System Operator
IFRS	Normes internationales d'information financière
LP I	Énergie Éolienne Le Plateau S.E.C.
LP II	Énergie Éolienne Communautaire Le Plateau S.E.C.
MW	Mégawatt
MWac	Mégawatt alternating current
MWdc	Mégawatt direct current
MWh	Mégawatt-heure
NYSERDA	New York State Energy Research and Development Authority
Participations	Participations dans des coentreprises et entreprises associées
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
PDO	Principal décideur opérationnel
RECs	Renewable Energy Certificates
REPowerEU	Action européenne conjointe en faveur d'une énergie plus abordable, plus sûre et plus durable
Roncevaux	Énergie Éolienne Roncevaux S.E.C.
RSE	Responsabilité sociétale d'entreprise
SDB I	Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3
SDB II	Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 4
TWh	Térawatt-heure

Actifs comparables

Ensemble des parcs et centrales en service durant la totalité d'une période donnée et de sa période de comparaison.

Repowering

Projets de remplacement d'équipements par de nouvelles composantes qui visent l'augmentation de la puissance installée.

CAÉ corporatif en additionnalité

Le CAÉ corporatif en additionnalité est un contrat d'achat d'électricité par des sociétés commerciales et industrielles qui contribue au développement de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelable. Sa signature permet de sécuriser l'investissement nécessaire à la construction et à la mise en service d'un actif.

Puissance installée

La puissance installée représente la puissance de génération électrique ou de stockage électrique d'un équipement. Elle est exprimée en Mégawatts, voire en Gigawatts.

Contrat de différence (CfD)

Le contrat de différence a été introduit au Royaume-Uni en 2014 en tant que mécanisme de soutien du marché pour les projets d'énergie à faibles émissions de carbone. Il a été conçu pour encourager le développement d'infrastructures d'énergie renouvelable à grande échelle au coût le plus bas pour le consommateur, tout en limitant la volatilité du marché. Il consiste en un contrat avec le gouvernement britannique pour garantir un revenu stable aux producteurs d'énergie renouvelable.

Commentaires préalables

Général

Ce rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la période de trois mois close le 31 mars 2024 par rapport à la période correspondante de 2023, de même que sur la situation financière de la Société au 31 mars 2024 par rapport au 31 décembre 2023. Il devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et leurs notes annexes contenus dans le présent rapport intermédiaire, ainsi qu'avec les états financiers consolidés et leurs notes annexes contenus dans le plus récent rapport annuel portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Des renseignements additionnels sur la Société, incluant la notice annuelle, les rapports annuels précédents, les rapports de gestion et les états financiers consolidés audités, ainsi que les communiqués, sont publiés séparément et sont disponibles sur les sites de Boralex (www.boralex.com) et de SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Dans le présent rapport de gestion, Boralex ou la Société désigne, selon le cas, Boralex et ses filiales et divisions ou Boralex ou l'une de ses filiales ou divisions. Les renseignements contenus dans ce rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 14 mai 2024, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé le rapport de gestion intermédiaire et les états financiers consolidés intermédiaires non audités. À moins qu'il n'en soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée selon les IFRS de la Partie I du manuel de CPA Canada. Les états financiers inclus dans le présent rapport de gestion ont été établis selon les IFRS applicables à la préparation d'états financiers, IAS 1, « Présentation des états financiers » et présentent des données comparatives pour 2023.

Comme il est décrit à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières*, l'information comprise dans ce rapport de gestion inclut des mesures de performance d'actifs et de secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

L'information financière présentée dans ce rapport de gestion, ainsi que les montants apparaissant dans les tableaux sont exprimés en dollars canadiens. Les sigles « M\$ » et « G\$ » signifient « million(s) de dollars » et « milliard(s) de dollars », respectivement. Mentionnons également que les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers.

Tous les renseignements qui figurent dans le présent rapport sont arrêtés au 31 mars 2024 sauf indication contraire.

Les données financières liées à nos activités en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni sont converties en dollars canadiens en utilisant le taux moyen de la période concernée. Ainsi, les écarts de change mentionnés dans le présent rapport de gestion résultent de la conversion de ces données en dollars canadiens.

Le tableau ci-dessous donne le détail des taux de change en devise canadienne par unité monétaire comparative pour les périodes couvertes par les états financiers et dans le présent rapport de gestion.

Devise	Taux de clôture ⁽¹⁾		Taux moyen ⁽²⁾	
	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023	2024	2023
USD	1,3540	1,3243	1,3486	1,3525
EUR	1,4614	1,4606	1,4641	1,4515
GBP	1,7096	1,6871	1,7101	1,6440

⁽¹⁾ Source: Bloomberg

⁽²⁾ Source: Banque du Canada - Moyenne des taux de change quotidiens

Avis quant aux déclarations prospectives

Le rapport de gestion a pour but d'aider le lecteur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et les incertitudes susceptibles d'influer sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Boralex. Par conséquent, certaines déclarations, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « a l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de », « cible », « objectif », « initiative » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel. En particulier, le présent rapport comporte des déclarations prospectives sur les orientations stratégiques, priorités et objectifs de la Société (y compris la volonté d'être la référence en matière de RSE auprès de nos partenaires), le plan stratégique, le modèle d'affaires, les perspectives de croissance, les cibles et les initiatives en matière de RSE, les résultats et le rendement pour des périodes futures, les cibles de puissance installée et de croissance du nombre de mégawatts, les cibles de BAIIA(A)¹, de marges de BAIIA(A) et de flux de trésorerie discrétionnaires², la croissance organique et la croissance par fusions et acquisitions, l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », les cibles de ratio de réinvestissement des flux de trésorerie discrétionnaires dans la croissance, les projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou inscrits au Chemin de croissance de la Société et le rendement qu'on s'attend à en tirer, l'échéancier prévu des mises en service des projets, la production anticipée³, les programmes de dépenses en immobilisations et d'investissements, l'accès aux facilités de crédit et au financement, le montant des distributions et des dividendes qui seront versés aux porteurs de titres, ainsi que le ratio de distribution⁴ qui est prévu, la politique en matière de dividendes et le moment où ces distributions et ces dividendes seront versés. Les événements ou les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans ces déclarations prospectives.

Les renseignements prospectifs reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que Boralex tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges de BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Les flux de trésorerie discrétionnaires sont une mesure financière non conforme aux PCGR, laquelle n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

³ La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁴ Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ce ratio peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Avis quant aux déclarations prospectives (suite)

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations prospectives ou attentes formulées dans le présent rapport incluent notamment les risques de positionnement stratégique et de fusions et acquisitions, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, les performances des centrales et des sites, le respect par les partenaires de Boralex de leurs engagements contractuels, les accidents du personnel et la santé et sécurité, les catastrophes et les forces majeures, le recrutement et la rétention du personnel, la réglementation régissant l'industrie de Boralex et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, la réglementation en matière de RSE et les amendements à celle-ci, la perte de réputation, les pandémies, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, les fluctuations de taux d'intérêt, la capacité de financement de la Société, les risques liés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risques et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

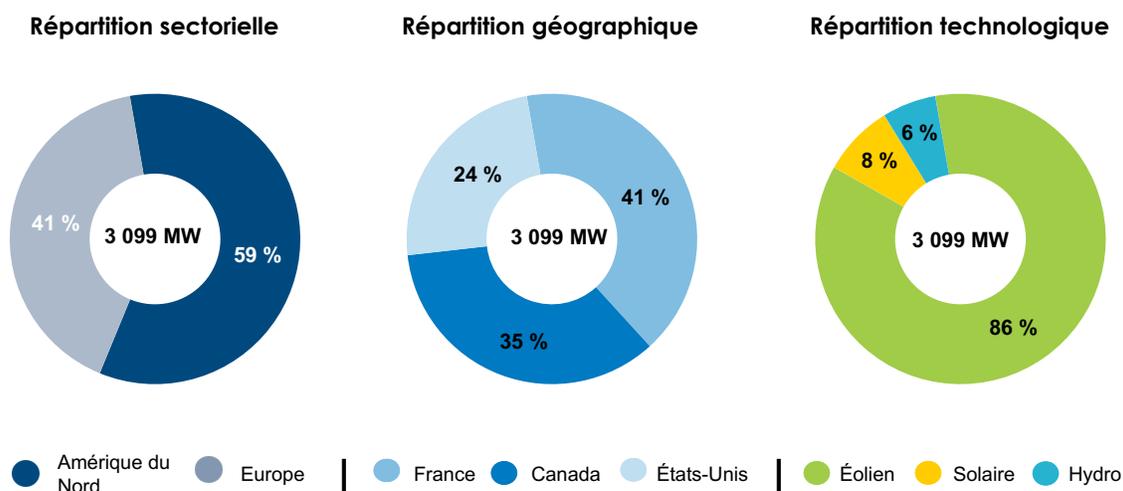
À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Description des activités

Boralex est une société canadienne qui exerce ses activités dans le domaine de l'énergie renouvelable depuis plus de 30 ans. À ce titre, avec l'appui d'un effectif de 753 personnes, elle développe, construit et exploite des installations pour la production et le stockage d'électricité au Canada, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, Boralex a plus que doublé sa puissance installée au cours des cinq dernières années, laquelle était de 3 099 MW au 31 mars 2024. La Société développe un portefeuille de projets équivalent à près de 6 GW dans l'éolien et le solaire, ainsi que dans le stockage d'énergie, guidée par ses valeurs et sa démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Les projets en construction ou prêts à construire représentent 298 MW additionnels et entreront en service en 2024 et en 2025, tandis que le portefeuille de projets sécurisés représente 587 MW. Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à son audace, sa discipline, son expertise et sa diversité, elle demeure une référence de son industrie.

Répartition sectorielle, géographique et technologique

Au 31 mars 2024, la Société exerçait ses activités dans la production de trois types d'énergie renouvelable complémentaires: éolienne, solaire, et hydroélectrique, ainsi que dans le stockage d'énergie. Au 14 mai 2024, la puissance installée est de 3 099 MW. L'énergie éolienne compte pour la majorité de la puissance installée de Boralex. La composition du portefeuille énergétique en exploitation de la Société est illustrée ci-dessous.



Puissance installée ⁽¹⁾

	Sites éoliens		Sites solaires		Centrales hydroélectriques		Unités de stockage		Total	
	Puissance installée (MW)	Nombre de sites	Puissance installée (MW)	Nombre de sites	Puissance installée (MW)	Nombre de sites	Puissance installée (MW)	Nombre de sites	Puissance installée (MW)	Nombre de sites
Amérique du Nord	1 432	28	209	7	178	15	—	—	1 819	50
Europe	1 229	73	46	5	—	—	5	2	1 280	80
	2 661	101	255	12	178	15	5	2	3 099	130

⁽¹⁾ La puissance installée dans ce rapport de gestion tient compte de 100 % des filiales de Boralex dans la mesure où Boralex détient le contrôle. De plus, elle tient compte de la part de Boralex dans des sociétés dont elle ne détient pas le contrôle et qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le présent rapport de gestion, ce qui correspond à 170 MW dans le cas des coentreprises exploitant les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, au Québec, soit 50 % d'une puissance installée totale de 340 MW, et à 50 MW dans le cas des participations dans deux parcs éoliens au Québec par rapport à leur puissance installée totale de 96 MW. De plus, la Société détient une participation de 50 % dans cinq parcs éoliens en exploitation aux États-Unis d'une puissance installée totale de 894 MW, ce qui correspond à 447 MW.

Portrait de la Société

Au 31 mars 2024, une proportion de 91 %¹ de la puissance installée de Boralex était assujettie à des contrats de vente d'énergie à des prix déterminés et indexés ou des compléments de rémunération activés avec les services publics. Au cours des dernières années, Boralex a su diversifier sa clientèle par la signature de CAÉ corporatifs auprès de sociétés d'envergure en Europe.

CAÉ corporatifs - France	Début	Fin
• 5 ans - Orange ;	2020	2025
• 5 ans - IBM ;	2021	2026
• 3 ans - Auchan ;	2024	2026
• 20 ans - Auchan ;	2024	2044
• 20 ans - METRO France.	2024	2043

La durée résiduelle moyenne pondérée² de ces contrats est de **11 ans**, soit de 12 ans en Amérique du Nord et de 10 ans en Europe. Le tableau ci-dessous présente une vue plus détaillée de la durée résiduelle des contrats de la Société.

Répartition de la puissance installée en fonction de la durée résiduelle des contrats au 31 mars 2024 (en MW)					
	≤ 5 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	> 15 ans	Total
Amérique du Nord	163	592	642	279	1 676
Europe	391	354	18	386	1 149
Total	554	946	660	665	2 825

Contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité

En décembre 2023, la Loi de finances pour 2024 a été adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat français, laquelle inclut la prolongation de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité jusqu'au 31 décembre 2024, incluant certaines modifications d'application. La nouvelle loi prévoit une contribution calculée à 50 % (précédemment 90%) des revenus en excès d'un seuil qui varie par technologie. Le prix seuil a été établi à 105 €/MWh pour la production des parcs solaires et éoliens (précédemment 100 €/MWh), et s'applique aux parcs qui vendent directement sur le marché, après que leur contrat d'obligation d'achat soit venu à échéance, ainsi qu'aux parcs ayant résilié par anticipation leur contrat d'obligation d'achat.

¹ Le pourcentage de puissance installée assujettie à des contrats de vente d'énergie ou de compléments de rémunération est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² La durée résiduelle moyenne comprend aussi les contrats non activés concernant les sites nouvellement mis en service.

Information financière choisie : une entreprise de croissance

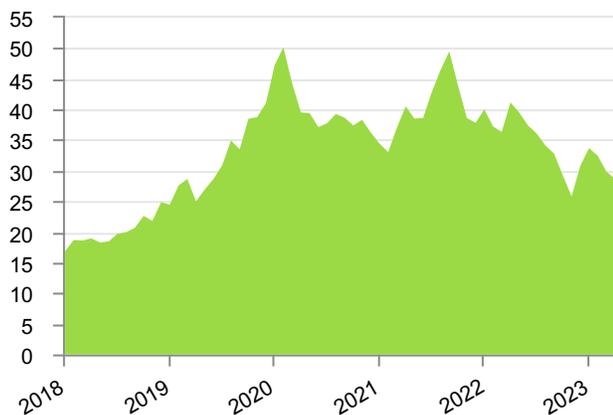
Depuis le 31 décembre 2018, le cours de l'action et la capitalisation boursière ont affiché des taux de croissance annuels composés¹ de 11 % et de 14 %, respectivement. Le résultat d'exploitation de Boralex est en hausse de 32 % (augmentation de 28 % selon le Combiné²). En ce qui concerne le BAIIA(A)³, le taux de croissance annuel composé est de 14 % (également de 14 % selon le Combiné).

Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Au 31 mars 2024, la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'un des investisseurs institutionnels les plus importants au Canada, détenait 15,3 % des actions en circulation de Boralex.

Cours de l'action

(Prix de clôture mensuel en dollars canadiens)

Taux de croissance annuel composé¹ : 11 %
(Bourse de Toronto sous le symbole BLX)

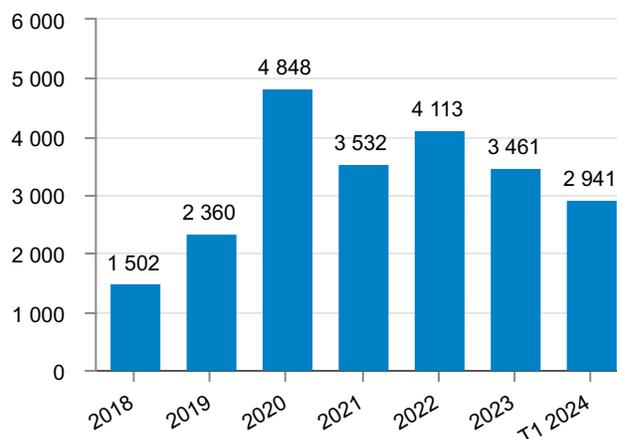


■ 28,62 \$ / action au 31 mars 2024

Capitalisation boursière

(en millions de dollars canadiens)

Taux de croissance annuel composé¹ : 14 %

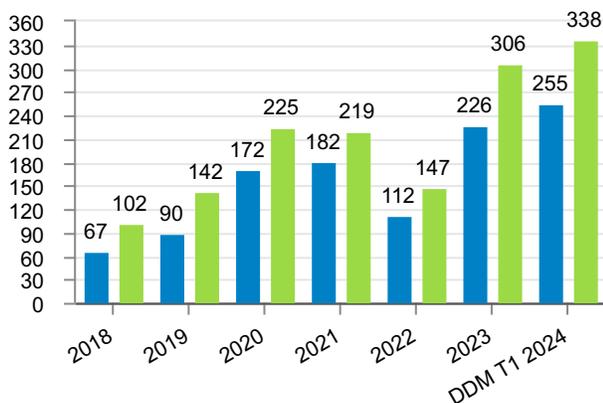


Résultat d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

Taux de croissance annuel composé¹ : 32 % (Consolidé) et 28 % (Combiné²)

● Consolidé ● Combiné²

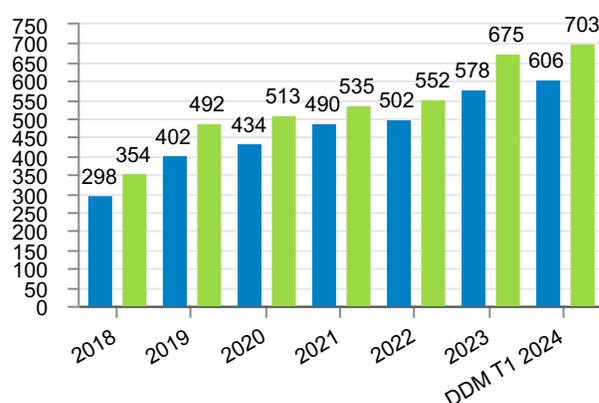


BAIIA(A)³

(en millions de dollars canadiens)

Taux de croissance annuel composé¹ : 14 % (Consolidé) et 14 % (Combiné²)

● Consolidé ● Combiné²



* Le résultat d'exploitation combiné pour la période de 12 mois close le 31 mars 2024 est réparti comme suit, T1 2024: 134 M\$, T4 2023: 119 M\$, T3 2023: 28 M\$, T2 2023: 57 M\$, pour un total de 338 M\$.

* Le BAIIA(A) combiné pour la période de 12 mois close le 31 mars 2024 est réparti comme suit, T1 2024: 218 M\$, T4 2023: 229 M\$, T3 2023: 113 M\$, T2 2023: 143 M\$, pour un total de 703 M\$.

¹ Le taux de croissance annuel composé est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Stratégie de croissance et perspectives de développement

Plan stratégique et objectifs financiers 2025

La direction de Boralex a dévoilé en juin 2021 une mise à jour de son plan stratégique. La Société mise sur quatre orientations stratégiques porteuses et sa stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) afin d'atteindre les six cibles d'entreprise d'ici 2025. Pour en réussir la mise en œuvre, la Société s'appuie sur sa solide expertise et une longue expérience en matière de développement de projets. Voir ci-dessous un résumé du plan stratégique et dans les pages suivantes un suivi des réalisations trimestrielles en lien avec le plan. Pour en savoir plus sur la mise à jour de son plan stratégique, se référer au rapport annuel 2021, rubrique *Plan stratégique et objectifs financiers 2025*.

MISE À JOUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE RSE

CROISSANCE

Accélérer notre croissance organique pour maximiser la création de valeur future à travers nos marchés

Faire des États-Unis un de nos marchés prioritaires et diversifier notre présence européenne en ciblant quelques marchés porteurs additionnels

Assumer notre croissance par acquisitions et structurer nos activités pour y arriver

DIVERSIFICATION

Accroître notre présence dans le secteur de **l'énergie solaire** et prendre part au développement du marché du stockage

Anticiper l'évolution des marchés / technologies et accélérer le développement de nos compétences de commercialisation de l'énergie en vue d'optimiser notre portefeuille de contrats

CLIENTÈLE

Développer et étendre notre clientèle actuelle afin de fournir directement des **industries consommatrices d'électricité** intéressées à améliorer leur empreinte climatique

Modifier nos pratiques commerciales pour nous centrer sur les besoins des clients qui sont variables par géographie

OPTIMISATION

Optimiser nos actifs et faire évoluer la culture de performance durable de notre organisation

Accroître l'efficacité des services corporatifs par la simplification, la transition numérique et l'automatisation

Utiliser le financement corporatif et la gestion des actifs comme outils à part entière pour notre **croissance**



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Notre responsabilité sociétale d'entreprise est transversale à l'ensemble de nos orientations stratégiques. Elle aligne notre performance extra-financière sur les aspects ESG et guide nos décisions d'affaires.

Elle se veut un véritable facteur de différenciation stratégique, notamment pour :

- Fortifier la confiance auprès de nos parties prenantes
- Promouvoir le bien-être de nos collaborateurs et partenaires
- Consolider notre licence sociale d'opération
- Accéder à de nouveaux marchés et clients
- Renforcer la résilience de notre modèle d'affaires face aux risques extra-financiers
- Capitaliser sur les opportunités émergeant de la transition énergétique
- Élever notre réputation d'entreprise

Au final, elle nous permet d'avoir un plan stratégique qui va **au-delà des énergies renouvelables**.

Perspectives de croissance par zone géographique

La Société poursuit sa croissance dans les marchés porteurs du Canada, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et éventuellement dans d'autres pays européens. La mise en œuvre de plans de reprise durable et de cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) plus ambitieuses dans ces pays devrait accélérer la demande d'énergie renouvelable et le besoin d'interconnexion entre réseaux, tout particulièrement au Canada et aux États-Unis. Une mise à jour trimestrielle des éléments importants du contexte de ces pays est présentée ci-après. Pour de plus amples renseignements, se référer au rapport annuel 2023.

États-Unis

Au premier trimestre de 2024, la loi intitulée *Inflation Reduction Act* (IRA) a continué de stimuler la croissance économique et de favoriser une pénétration accrue de l'énergie renouvelable. Sous l'effet combiné de cette loi et de la loi intitulée *Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors (CHIPS) Act*, également adoptée en 2022, les investissements ont augmenté pour excéder 250 G\$ US, et plus de 100 000 emplois ont été créés. La loi CHIPS a également entraîné une hausse des prévisions de la charge dans les régions où des entreprises de fabrication de semi-conducteurs ont l'intention de construire des usines ou d'agrandir les usines en place, y compris dans des marchés où Boralex mène déjà des activités.

Dans l'État de New York, NYSERDA a annoncé la clôture de l'appel d'offres RESRFP23-1 mais non les résultats. Les projets qui ont été retenus devraient être rendus publics sur le site Open NY à mesure que les contrats sont signés. NYSERDA a toutefois indiqué à Boralex que les projets qu'elle avait soumis totalisant 240 MW n'ont pas été sélectionnés. L'appel d'offres RESRFP24-1 devrait être lancé en mai 2024. D'ici là, l'assemblée législative et la gouverneure Kathy Hochul ont approuvé et adopté la *Renewable Action through Project Interconnection and Deployment Act*, la loi RAPID, dans le cadre du budget 2024-25 de l'État de New York. La loi adoptée étend les dispositions de la loi *Buy American* et les mesures protectionnistes liées au travail, et déménage l'Office of Renewable Energy Siting (ORES) du Department of State au Department of Public Service.

Canada

Le budget de 2023 du gouvernement fédéral contenait un engagement à adopter une série de mesures visant à faire progresser l'économie propre, dont l'adoption d'un crédit d'impôt à l'investissement (CII) de 30 % pour les investissements dans les systèmes de production d'électricité renouvelable et de stockage d'électricité ainsi que dans le secteur des technologies propres. En avril 2024, le Comité des finances a reconduit le projet de loi sur le CII dans les technologies propres (C-59) à la Chambre des communes en vue de son examen final et, dans le cadre du budget, le gouvernement du Canada a prévu l'adoption de ce projet de loi en juin 2024.

Au cours du premier trimestre, le gouvernement a suggéré de corriger certains aspects du Règlement sur l'électricité propre, qui établirait des normes de rendement pour réduire les émissions de GES provenant de l'électricité produite à partir de combustibles fossiles, pour les nouvelles unités mises en service en 2025.

Au Québec, le gouvernement et Hydro-Québec continuent de privilégier la filière éolienne pour répondre aux besoins énergétiques futurs, en cherchant à tripler la contribution d'énergie éolienne pour la porter à 10 000 MW d'ici 2035. À la suite du récent appel d'offres visant la production de 300 MW d'énergie solaire, le gouvernement devrait rendre public un nouvel appel d'offres visant la production d'énergie éolienne. Le gouvernement du Québec devrait également déposer un projet de loi au printemps de 2024 dans le but de moderniser les règlements sur le secteur de l'énergie et de promouvoir le développement d'énergie propre pour mieux faire face à la hausse considérable prévue de la demande d'électricité au cours des décennies à venir.

En Ontario, l'Independent Electricity System Operator (IESO) a publié son rapport intitulé « 2024 Annual Planning Outlook ». Le rapport contient un aperçu sur 25 ans des besoins prévus du réseau (2025 à 2050), ainsi qu'une prévision de la croissance de la demande d'énergie à un taux annuel moyen de 1,9 %, qui devrait passer de 154 TWh en 2025 à 245 TWh en 2050, un écart de 91 TWh, ou 59 %, sur 25 ans. En réponse aux besoins anticipés, l'IESO a déjà annoncé qu'il prévoyait acheter jusqu'à 5 000 MW de nouvelle capacité d'ici 2035 provenant de sources à zéro émission, y compris des actifs d'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique et des actifs alimentés aux biocarburants.

France

En Europe, des accords ont été conclus, mais doivent encore être formellement approuvés, relativement aux deux principaux règlements en cours de discussion : le règlement pour une industrie « net zéro », visant à développer l'industrie européenne des technologies neutres en carbone, de métaux rares et de matières critiques, et le marché de l'électricité visant à encourager les CAÉ, les mécanismes de flexibilité et les contrats de différence comme l'un des outils à préconiser pour soutenir les capacités de production d'énergie nucléaire et renouvelable. L'objectif reste d'adopter ces règlements, avant les élections européennes de juin.

En France, le gouvernement demeure très actif dans le renforcement de l'industrialisation et dans la préparation de la mise à jour de la planification énergétique, devant aboutir à l'adoption prochaine d'une nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. Une consultation nationale a été annoncée à ce sujet. En parallèle, bon nombre d'appels d'offres, pour l'éolien et le solaire, sont prévus tout au long de 2024 afin d'appuyer le développement de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable.

Royaume-Uni

L'énergie, dont les énergies renouvelables, représente un thème déterminant pour les élections nationales prévues plus tard cette année. Plusieurs annonces prometteuses ont été faites au cours du premier trimestre : National Grid (ESO) a publié le rapport « Beyond 2030 » sur un réseau électrique décarboné et a annoncé un plan de modernisation du réseau à hauteur de 58 G£. En ce qui concerne le prochain appel d'offres (CfD) qui aura lieu en 2024, un montant ambitieux de 1 G£ a été annoncé pour les technologies renouvelables.

Perspectives de développement selon chaque orientation stratégique

Boralex poursuit son développement selon ses quatre orientations stratégiques, en s'appuyant sur le potentiel offert par les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe où elle exerce déjà ses activités. Un suivi des principales réalisations du premier trimestre de 2024 est présenté ci-dessous.

Croissance

- Mise en service d'un parc éolien en Europe qui a ajouté 21 MW en puissance installée.
- Ajout de projets éoliens en Europe totalisant 40 MW au stade préliminaire du portefeuille de projets.
- Signature de contrats d'achat d'électricité de 30 ans en avril pour les deux projets éoliens en Amérique du Nord retenus dans le dernier appel d'offre d'Hydro-Québec pour un total de 315 MW.

Diversification

- Ajout de trois projets solaires en Europe totalisant 28 MW au stade préliminaire du portefeuille de projets.
- Ajout d'un projet solaire de 21 MW et d'un projet de stockage de 150 MW en Amérique du Nord au stade préliminaire du portefeuille de projets.
- Sélection en mai 2024 d'un projet de stockage équivalant à 125 MW dans le cadre de l'appel d'offres LT1 en Ontario.

Clientèle

- Poursuite de l'avancement des projets bénéficiant d'un CAÉ corporatif, soit trois des six projets en Europe au chemin de croissance.

Optimisation

- Financement de deux parcs éoliens en exploitation aux États-Unis dans lesquels la Société détient une participation, pour un total de 37 M\$ (27 M\$ US), incluant les facilités de crédit de 12 M\$ (9 M\$ US).
- Financement en avril 2024 du projet éolien Helfaut d'un montant total de 41 M\$ (28 M€) qui comprend une facilité de construction de 30 M\$ (21 M€), un financement relais de la taxe sur la valeur ajoutée de 9 M\$ (6 M€) et une facilité de lettre de crédit pour le service de la dette de 2 M\$ (1 M€).
- Analyse en cours de différents scénarios d'optimisation de la maintenance et de l'entretien pour nos parcs en exploitation.

Orientation: Croissance

La Société veut accélérer la croissance organique pour maximiser la création de valeur dans les marchés identifiés. Elle désire faire des États-Unis son marché prioritaire et étendre sa présence européenne en ciblant des marchés porteurs additionnels dans lesquels elle pourrait s'établir. Elle dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement établis. Également, elle entend compléter la croissance organique par des acquisitions ciblées.

Notamment, dans le cadre de son dernier appel d'offre d'Hydro-Québec totalisant 315 MW, la Société a conclu, en avril 2024, la signature des contrats d'achats d'électricité de 30 ans pour ces deux projets en Amérique du Nord, permettant ainsi de poursuivre sa croissance. La mise en service prévue de ces projets est en 2027 et 2029.

Les travaux d'infrastructures sur le projet Limekiln en Écosse avancent conformément à l'échéancier du projet. De plus, la connexion au réseau du projet est achevée à près de 80 % dans la phase de planification. Les activités de construction sur le chantier d'Apuiat avancent également selon l'échéancier qui prévoit une mise en service en décembre 2024.

La Société dispose des atouts nécessaires pour tirer parti des occasions de développement qui se présentent en France, en raison d'une présence de longue date dans la région et d'une connaissance approfondie du marché. Forte de ces acquis, Boralex participe activement au processus d'appels d'offres qui prévoit la construction de parcs éoliens sur le territoire français. La Société est également très active dans la négociation de contrats directement auprès d'entreprises consommatrices d'électricité désirant s'approvisionner en énergie renouvelable et sécuriser les conditions futures de cet approvisionnement. Pour la période de 2021 à 2026, le processus d'appel d'offres en France vise l'octroi de l'ensemble des contrats de compléments de rémunération en des tranches de 925 MW chacune à raison de deux par année.

Changements au portefeuille de projets

Le portefeuille de projets de la Société équivaut à 5 820 MW, soit 52 MW de moins qu'à la fin de l'exercice 2023. Le portefeuille de projets solaires contribue à la croissance de la Société, avec un total de 2 482 MW, soit 16 MW de plus qu'au trimestre précédent. Ce type d'énergie offre un fort potentiel de développement tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Le portefeuille de projets éoliens équivaut quant à lui à 2 315 MW, 141 MW de moins qu'au trimestre précédent principalement en raison de l'abandon de deux projets éoliens en Amérique du Nord, expliqué par un moratoire sur l'obtention de permis et par les changements dans les critères d'appel d'offres. En ce qui concerne le portefeuille de stockage d'énergie, il équivaut à 1 023 MW, 73 MW de plus qu'au trimestre précédent à la suite de l'ajout d'un projet de stockage au premier trimestre de 2024.

RÉPARTITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE BORALEX

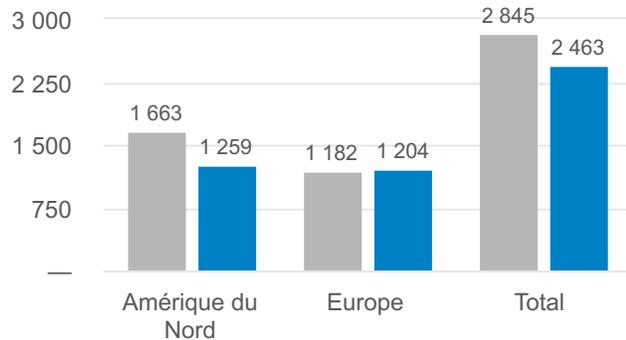
PORTEFEUILLE DE PROJETS

		AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX
TOTAL 5 820 MW	PHASE PRÉLIMINAIRE			
	• Droits fonciers sécurisés	 400 MW	475 MW	875 MW
	• Interconnexion possible	 544 MW	604 MW	1 148 MW
	• Révision des risques réglementaires	 315 MW	125 MW	440 MW
	• Évaluation de l'acceptabilité par les collectivités locales (Europe)			
	PUISSANCE TOTALE	1 259 MW	1 204 MW	2 463 MW
	PHASE MI-PARCOURS			
	• Design préliminaire pour faire une soumission	 -	581 MW	581 MW
	• Évaluation des permis à obtenir et de l'acceptabilité par les communautés locales (Amérique du Nord)	 -	310 MW	310 MW
	• Demandes de permis et d'autorisations administratives effectuées et évaluation finale des risques environnementaux complétée (Europe)	 -	40 MW	40 MW
	PUISSANCE TOTALE	-	931 MW	931 MW
	PHASE AVANCÉE			
	• Projet soumis dans un appel d'offres ou à la recherche active d'un CAE corporatif	 581 MW	278 MW	859 MW
• Évaluation finale complétée des risques environnementaux (Amérique du Nord)	 1 000 MW	24 MW	1 024 MW	
• Projet autorisé par les autorités réglementaires (France)	 525 MW	18 MW	543 MW	
PUISSANCE TOTALE	2 106 MW	320 MW	2 426 MW	
TOTAL	 981 MW	1 334 MW	2 315 MW	
	 1 544 MW	938 MW	2 482 MW	
	 840 MW	183 MW	1 023 MW	
	PUISSANCE TOTALE	3 365 MW	2 455 MW	5 820 MW

Voici les mouvements entre les stades de développement du portefeuille de projets depuis le dernier trimestre (en MW) :

● T4 2023 ● T1 2024

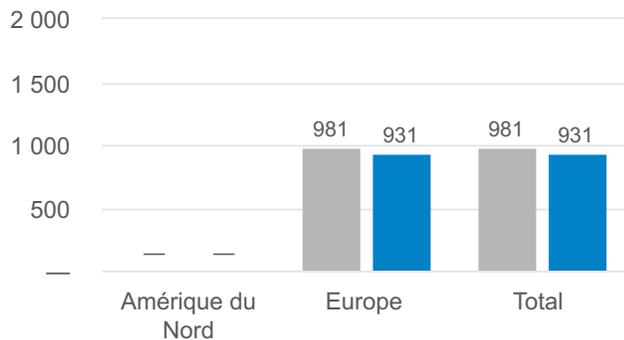
Phase préliminaire



La variation de 382 MW s'explique par:

- l'inscription de projets éoliens et solaires en Europe, ainsi que de projets solaires et de stockage en Amérique du Nord, pour un ajout de 239 MW;
- la modification de puissance prévue de projets éoliens et solaires en Europe, pour une réduction de 46 MW;
- le passage à la phase avancée de projets de stockage en Amérique du Nord, pour un retrait totalisant 525 MW;
- l'abandon d'un projet éolien de 50 MW en Amérique du Nord.

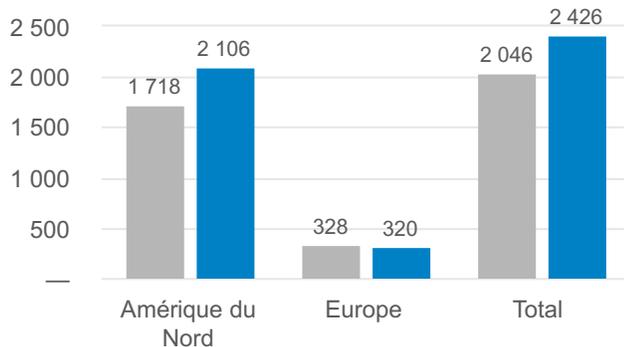
Phase mi-parcours



La variation de 50 MW s'explique par:

- le passage en phase avancée d'un projet solaire en Europe pour un retrait de 22 MW;
- la modification de la puissance prévue de projets éoliens et solaires en Europe, pour un ajout de 24 MW;
- l'abandon de projets éoliens en Europe, pour un retrait de 52 MW.

Phase avancée



L'augmentation de 380 MW s'explique principalement par:

- la progression en phase avancée de projets de stockage en Amérique du Nord et de projets solaires en Europe, pour un ajout de 547 MW;
- l'abandon d'un projet éolien en Amérique du Nord de 60 MW en vertu d'un moratoire sur le processus d'obtention de permis de la Commission des services publics de l'Alberta et de l'abandon d'un projet de stockage de 77 MW en Amérique du Nord à la suite des changements de critères d'appel d'offres aux États-Unis;
- la vente d'un projet solaire en Europe pour un retrait de 20 MW;
- la modification de la puissance prévue de projets éoliens en Europe pour un retrait de 10 MW.

Changements au Chemin de croissance

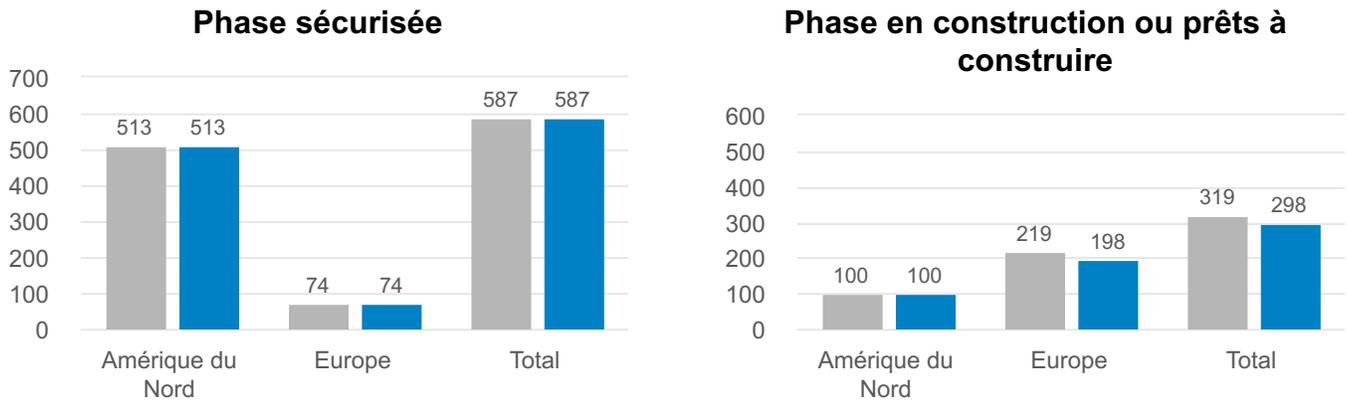
Le *Chemin de croissance* représente une puissance de 885 MW au premier trimestre de 2024 comparativement à 906 MW à la fin de l'exercice 2023. Cette diminution est attribuable à la mise en service d'un projet éolien en Europe.

L'énergie éolienne demeure la principale source de production d'énergie pour laquelle des projets sont sécurisés, en construction ou prêts à construire avec un total de 492 MW, soit 21 MW de moins qu'au trimestre précédent. Quant à l'énergie solaire, les projets sécurisés, en construction ou prêts à construire totalisent 13 MW, soit la même valeur qu'au trimestre précédent. Finalement, en ce qui concerne le stockage d'énergie, les projets sécurisés demeurent stables à 380 MW. Les projets en construction et prêts à construire continuent de progresser vers leur mise en service selon les échéanciers prévus.

CHEMIN DE CROISSANCE		AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX	
TOTAL 885 MW	PHASE SÉCURISÉE				
	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat obtenu (REC ou CAE) et <ul style="list-style-type: none"> • interconnexion soumise (États-Unis) • interconnexion sécurisée (Canada) • Interconnexion sécurisée et <ul style="list-style-type: none"> • projet purgé de tout recours (France) • projet autorisé par les autorités réglementaires (Écosse) 	 133 MW  -  380 MW	74 MW	207 MW	
	PUISSANCE TOTALE	513 MW	74 MW	587 MW	
	PHASE EN CONSTRUCTION OU PRÊTS À CONSTRUIRE				
	<ul style="list-style-type: none"> • Permis obtenus • Financement en cours • Date de mise en service établie • Stratégie tarifaire définie 	 100 MW  -  -	185 MW 13 MW -	285 MW 13 MW -	
	PUISSANCE TOTALE	100 MW	198 MW	298 MW	
	TOTAL	 233 MW  -  380 MW	259 MW 13 MW -	492 MW 13 MW 380 MW	
	PUISSANCE TOTALE	613 MW	272 MW	885 MW	
	ACTUELLEMENT EN EXPLOITATION 3 099 MW				
	Au 31 mars 2024 et au 14 mai 2024.				

Voici les mouvements entre les stades de développement du *Chemin de croissance* depuis le dernier trimestre (en MW) :

● T4 2023 ● T1 2024



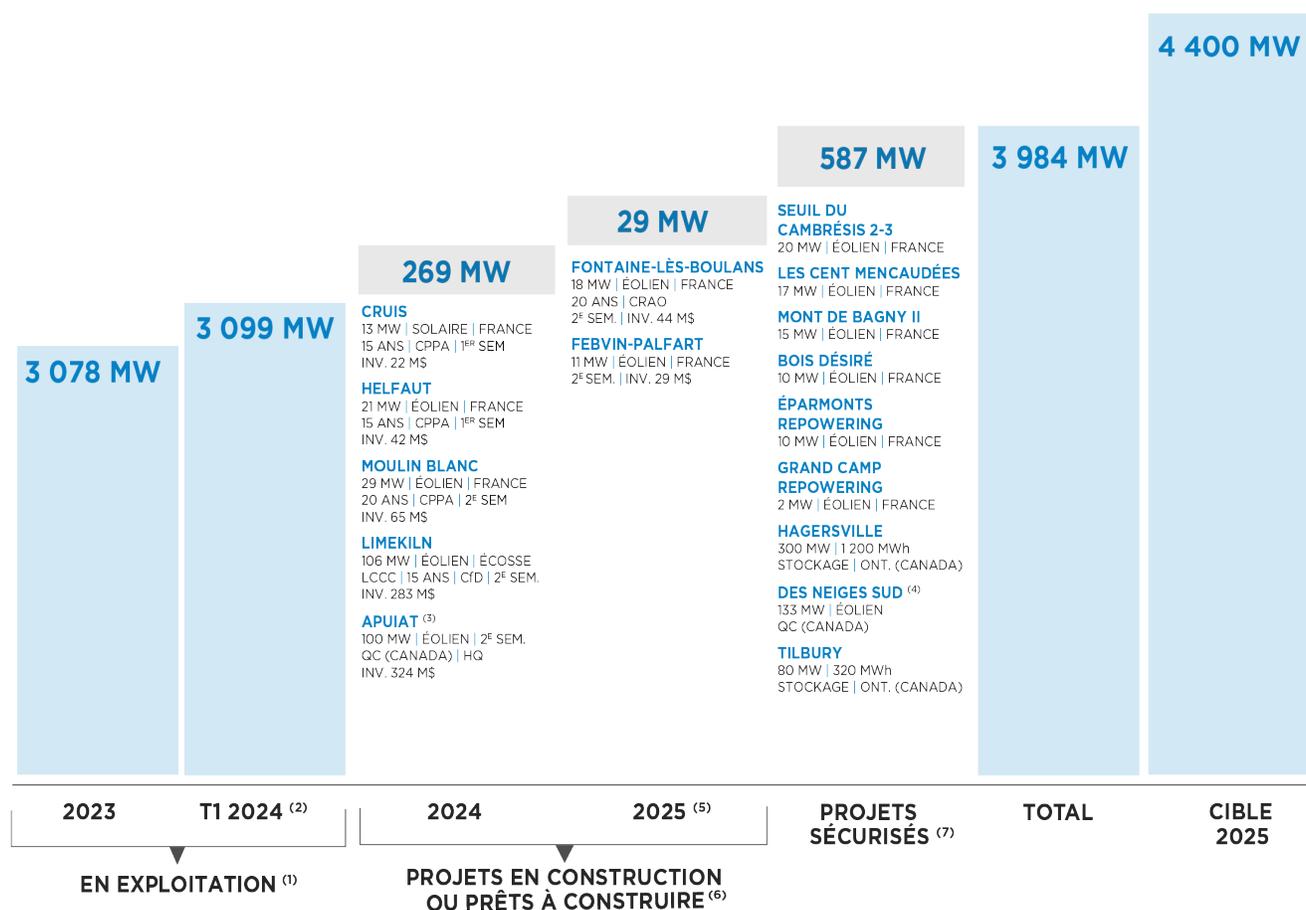
La **phase sécurisée** représente une puissance prévue de 587 MW au 31 mars 2024, soit une valeur comparable à celle du trimestre précédent.

La **phase en construction ou prêts à construire** représente une puissance prévue qui est passée de 319 MW au 31 décembre 2023 à 298 MW au 31 mars 2024. Cette diminution s'explique par :

- la mise en service du parc éolien Bois St-Aubert en Europe de 21 MW qui figurait au chemin de croissance au trimestre précédent.

Comme l'indique le *Chemin de croissance*, la Société compte des sites en exploitation d'une puissance installée de 3 099 MW, une augmentation de 21 MW depuis le 31 décembre 2023 en raison de la mise en service de ce projet éolien au cours du premier trimestre de 2024. La mise en service des sites sécurisés, prêts à construire et en construction pourrait porter à 3 984 MW la puissance installée de Boralex.

Chemin de croissance



⁽¹⁾ Correspond à la puissance installée de production et inclut la puissance installée pour des projets de stockage.

⁽²⁾ Au 31 mars 2024 et au 14 mai 2024.

⁽³⁾ La Société détient 50 % des actions du projet éolien d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

⁽⁴⁾ La Société détient 50 % des actions du projet éolien d'une puissance totale de 400 MW et elle ne détient pas le contrôle. Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33%.

⁽⁵⁾ Certains éléments concernant les projets prévus être mis en service en 2025 seront divulgués ultérieurement puisque les mesures sont toujours en cours pour optimiser davantage ces projets.

⁽⁶⁾ L'investissement total pour les projets situés en Europe a été converti en dollars canadiens au taux de clôture au 31 mars 2024.

⁽⁷⁾ Certains projets sécurisés seront mis en service au-delà de 2025.

Cinq projets éoliens et un projet solaire en Europe, ainsi qu'un projet éolien en Amérique du Nord sont en construction ou ont franchi toutes les étapes préliminaires et obtenu les autorisations nécessaires à l'étape de la construction. Les projets éoliens et solaires sont presque tous assujettis soit à des contrats d'achat d'électricité, soit à des contrats de compléments de rémunération à long terme, lesquels bénéficient d'un prix fixe, soit à des contrats d'achat d'électricité par des sociétés commerciales et industrielles. Certains contrats bénéficient de clauses d'indexation de prix en vigueur jusqu'à la mise en service des sites afin d'assurer une protection contre l'inflation. Ces projets contribueront aux résultats de la Société au fur et à mesure de leur mise en service en 2024 et en 2025, comme l'indique le *Chemin de croissance*.

Dans l'ensemble, la contribution au BAIIA¹ combiné des projets en construction ou prêts à construire est estimée à 78 M\$ sur la base de la production totale estimée et ajustée selon le taux de conversion en devises canadiennes à la date de fin de trimestre. La mise en œuvre de ces projets nécessitera des investissements totaux prévus² pour la Société de l'ordre de 809 M\$ et des financements prévus² à hauteur de 593 M\$ incluant la part de Boralex dans le projet Apuiat. Au 31 mars 2024, les sommes déjà investies² dans ces projets s'élevaient à 322 M\$.

¹ La contribution au BAIIA combiné est estimée sous réserve de la finalisation de l'analyse des principales méthodes comptables applicables à ces projets.

² Les investissements totaux prévus, les financements prévus et les sommes déjà investies dans les projets en construction sont des mesures financières supplémentaires. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Orientations: Diversification, Clientèle et Optimisation

Boralex concentre ses efforts de **diversification** de ses activités sur ses portefeuilles de projets solaires et de stockage. D'ailleurs, le portefeuille de projets solaires présente une puissance additionnelle potentielle de 2 482 MW.

Boralex poursuit ses démarches afin de déployer de façon progressive un service de stockage d'énergie par batteries, tirant ainsi parti de l'importante réduction des coûts associés à cette technologie. Le portefeuille de projets de la Société à ce chapitre équivaut à 1 023 MW à la fin du premier trimestre de 2024, soit une augmentation de 73 MW comparativement au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par l'ajout d'un projet de 150 MW en Ontario dans la phase préliminaire et l'abandon d'un projet aux États-Unis dans la phase avancée du portefeuille. Également, les deux projets de stockage totalisant 525 MW et qui avaient été soumissionnés dans l'appel d'offres du 12 décembre dernier en Ontario, sont passés en phase avancée au premier trimestre de 2024. En mai 2024, un projet équivalant à 125 MW a été sélectionné à cet appel d'offres.

La Société a entrepris de déployer des équipes commerciales en France et aux États-Unis en vue de servir une **clientèle** plus vaste. L'objectif principal est la signature de contrats de vente d'énergie directement par des sociétés commerciales et industrielles consommatrices d'électricité (CAÉ corporatifs) ainsi que l'ajout progressif de services complémentaires offerts aux réseaux de transport d'énergie ainsi qu'aux importants consommateurs d'électricité. Notons que trois des six projets en Europe au chemin de croissance bénéficient d'un CAÉ corporatif.

La gestion agile du portefeuille d'actifs assure à la Société, d'une part, une sécurité à long terme et, d'autre part, une flexibilité permettant de profiter des conditions actuelles du marché de l'énergie avec la stratégie portant sur les CAÉ corporatifs et le marché.

Boralex a poursuivi les initiatives portant sur l'**optimisation** des actifs actuels, par la mise en place d'actions concrètes afin d'augmenter la performance et de réduire les coûts tant d'exploitation que de financement.

Boralex cherche à optimiser au mieux l'entretien et la maintenance de ses actifs. Ainsi, elle opte parfois pour le rapatriement de ces activités à l'interne et conserve, voire renégocie, des contrats de maintenance en externe. D'ailleurs, la Société analyse présentement divers scénarios d'optimisation de maintenance et d'entretien pour ses parcs en exploitation.

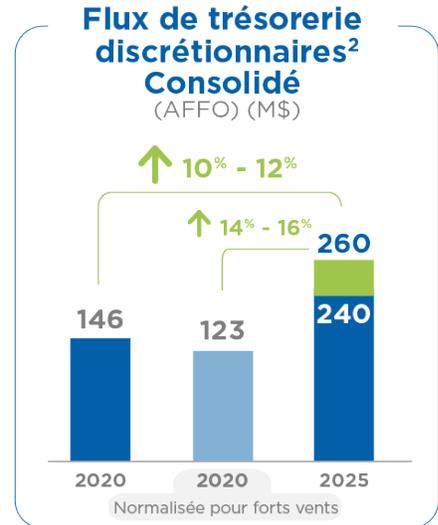
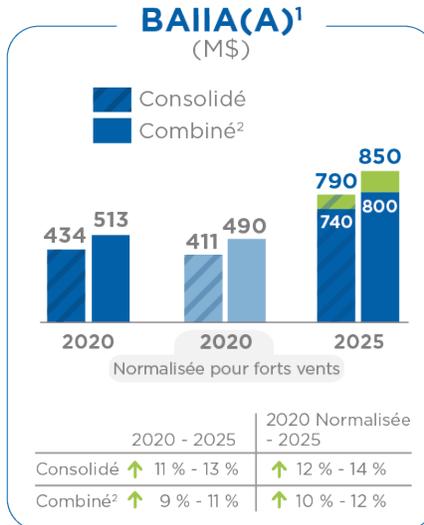
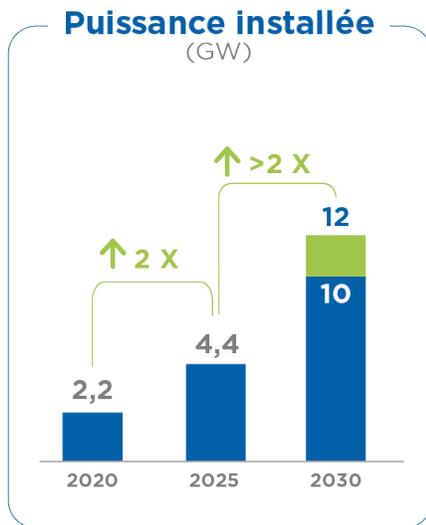
En février 2024, la Société a conclu le financement pour deux parcs éoliens en exploitation aux États-Unis dans lesquels la Société détient une participation, pour un total de 37 M\$ (27 M\$ US), incluant des facilités de lettre de crédit de 12 M\$ (9 M\$ US).

Le 25 avril 2024, elle a également conclu le financement du projet éolien Helfaut en France. Le financement de 41 M\$ (28 M€) comprend une facilité de construction de 30 M\$ (21 M€), un financement relais de la taxe sur la valeur ajoutée de 9 M\$ (6 M€) et une facilité de lettre de crédit pour le service de la dette de 2 M\$ (1 M€). Afin de réduire l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, un swap de taux d'intérêts a été conclu pour couvrir 75 % de la dette long terme. Ces nouvelles ententes ont pour objectif d'accroître les liquidités disponibles de la Société afin de financer sa croissance.

Suivi des objectifs du plan stratégique

Le *Plan stratégique* de la Société est aussi articulé autour de six cibles d'entreprise à horizon 2025. Pour plus de détails, se référer au rapport annuel 2021. Un résumé des cibles est présenté ci-dessous.

CIBLES 2025



¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport. Voir également la rubrique *Déclarations prospectives*.

² Le Combiné et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport. Voir également la rubrique *Déclarations prospectives*.

³ Cote de crédit corporative minimale de BBB-.

État de la situation

Afin que la mise en œuvre du plan stratégique se traduise par une croissance disciplinée, tout en créant de la valeur pour les actionnaires, la direction de Boralex suit l'évolution des réalisations en lien avec les cibles d'entreprise 2025.

1) Doubler la puissance installée de 2020 à 2025

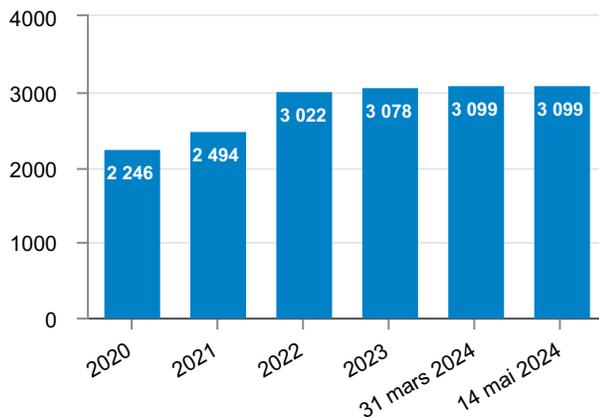
La puissance installée de Boralex est passée de 3 078 MW au 31 décembre 2023 à 3 099 MW au 31 mars 2024.

Cette variation est liée à la mise en service d'un parc éolien totalisant 21 MW en Europe.

Au 14 mai 2024, la puissance installée est identique à celle présentée au 31 mars 2024.

Puissance installée

(en MW)



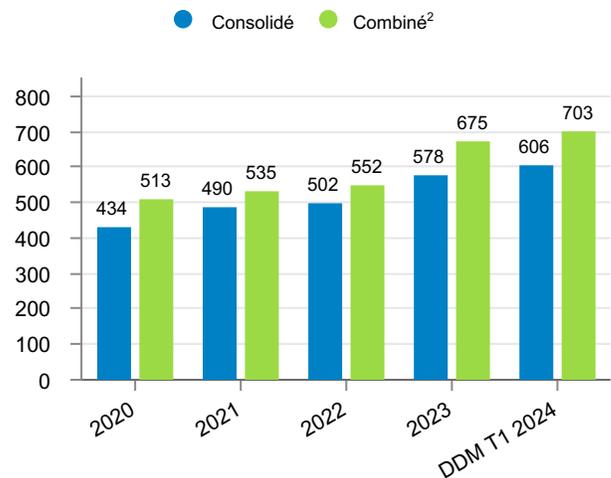
2) Atteindre 740 à 790 M\$ de BAIIA(A) consolidé, soit 800 à 850 M\$ de BAIIA(A) combiné d'ici 2025

Le BAIIA(A) s'élève à 195 M\$ en Consolidé et à 218 M\$ en Combiné pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 comparativement à 167 M\$ en Consolidé et à 190 M\$ en Combiné pour le trimestre correspondant de 2023.

Pour ce qui est de la période de douze mois close le 31 mars 2024, le BAIIA(A) se situe à 606 M\$ en Consolidé et à 703 M\$ en Combiné comparativement à 578 M\$ en Consolidé et à 675 M\$ en Combiné pour l'exercice 2023. Cette augmentation (autant en Consolidé qu'en Combiné) est principalement attribuable à l'augmentation de la production des sites éoliens en Amérique du Nord, la contribution des nouveaux sites mis en service et à l'optimisation de la stratégie de commercialisation en France.

BAIIA(A)¹

(en millions de dollars canadiens)



¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

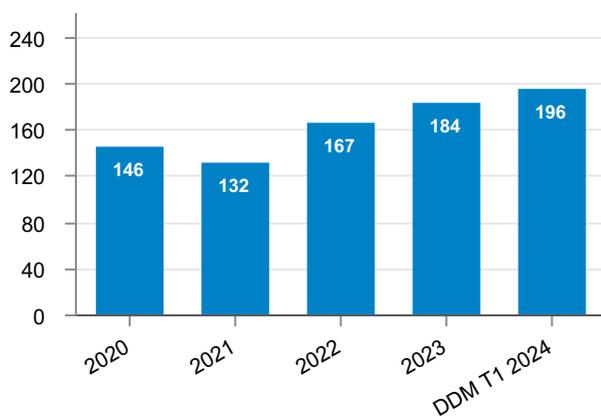
3) Atteindre 240 M\$ à 260 M\$ de flux de trésorerie discrétionnaires d'ici 2025

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les flux de trésorerie discrétionnaires¹ ont atteint 78 M\$ comparativement à 66 M\$ pour le trimestre correspondant de 2023. Cette variation de 12 M\$ s'explique principalement par l'augmentation du BAIIA(A), liée à l'augmentation de la production des sites éoliens en Amérique du Nord, la contribution des nouveaux sites mis en service et à l'optimisation de la stratégie de commercialisation en France. Cette augmentation a été compensée en partie par une diminution des distributions reçues des coentreprises et une augmentation des distributions versées aux actionnaires sans contrôle.

Pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2024, les flux de trésorerie discrétionnaires ont atteint 196 M\$ comparativement à 184 M\$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2023. Cette variation de 12 M\$ est attribuable aux mêmes facteurs que dans le cas de la périodes de trois mois.

Flux de trésorerie discrétionnaires^{1 2}

(en millions de dollars canadiens)

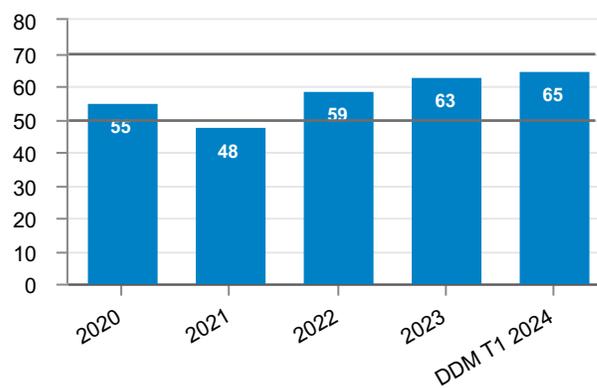


4) Réinvestir entre 50 et 70 % des flux de trésorerie discrétionnaires dans la croissance

Pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2024, le ratio de réinvestissement³ est de 65 %, soit une valeur à l'intérieur de la fourchette cible de 50 % à 70 %.

Ratio de réinvestissement^{2 3}

(en %)



¹ Les flux de trésorerie discrétionnaires est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport. Les flux de trésorerie discrétionnaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 excluent des crédits d'impôt à la production pour 5 M\$ (5 M\$ au 31 mars 2023) générés par certains sites éoliens aux États-Unis durant la période, lesquels seront considérés dans les flux de trésorerie discrétionnaires lorsqu'encaissés en 2025. Ce montant s'élève à 8 M\$ pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2024 (9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

² Au cours du trimestre, la Société a reclassé les charges du personnel relatives à ses régimes incitatifs qui étaient entièrement présentées en *Charges d'exploitation* dans les états consolidés des résultats. Afin de mieux rendre compte de l'affectation de ces charges aux différentes fonctions de la Société et ainsi fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers, la Société alloue désormais ces charges selon la répartition du personnel entre les postes *Charges d'exploitation*, *Administration* et *Développement* des états consolidés des résultats. Ce changement a eu pour effet d'augmenter la charge de développement de 1 M\$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2023 et de 5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

³ Le ratio de réinvestissement est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ce ratio peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

5) Être la référence RSE auprès de ses partenaires

Voici les principales réalisations du premier trimestre 2024.

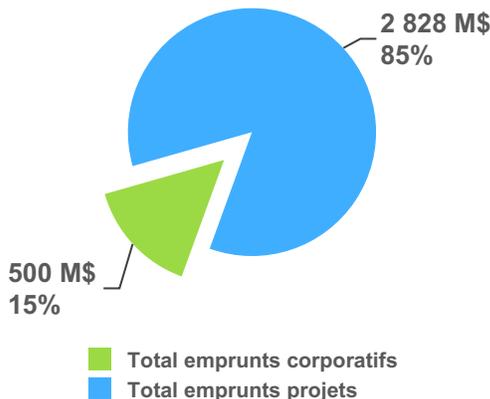


¹ L'index de l'égalité professionnelle est une obligation française qui mesure les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Un note de 85 et plus est visée.

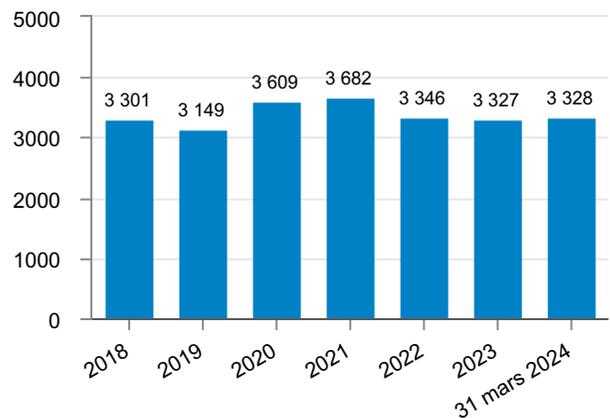
6) Augmenter la proportion de financement corporatif, incluant le financement durable, et obtenir une cote de crédit « Investment Grade »

Boralex prévoit augmenter son recours au financement corporatif en réduisant légèrement son utilisation du financement de projets et en obtenant une cote de crédit de première qualité « Investment Grade » de la part d'au moins une firme de notation de crédit reconnue.

Répartition des emprunts - solde du capital -
3,3 G\$
Au 31 mars 2024



Emprunts - solde du capital (Consolidé)
(en millions de dollars canadiens)



La Société est continuellement à la recherche d'opportunités pour optimiser ses structures de financement et minimiser son coût du capital. Elle explore présentement différents scénarios afin de dégager des fonds supplémentaires pour sa croissance tels que l'utilisation de lettres de change (mieux connu sous l'appellation anglophone « Bill of exchange ») et reporter l'injection d'équité sur les projets à la fin de leur période de construction, ou encore de financer en amont les éventuels CII lorsqu'ils seront applicables pour ses projets.

Liquidités disponibles et financements autorisés

	Au 31 mars	Au 31 déc.
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ⁽¹⁾		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	641	478
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financements de projets	(534)	(388)
Découvert bancaire	(14)	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	93	84
Facilités de crédit de la société mère		
Facilité de crédit autorisée ⁽²⁾	550	550
Emprunts effectués sur la facilité de crédit autorisée	(200)	(244)
Tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère	350	306
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales	132	157
Facilités de crédit disponibles pour la croissance ⁽³⁾	482	463
Liquidités disponibles et financements autorisés ⁽¹⁾	575	547

⁽¹⁾ La trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ Excluant la clause accordéon de 150 M\$.

⁽³⁾ Les facilités de crédits disponibles pour la croissance sont une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Au 31 mars 2024, la *Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financements de projets* inclut les sommes qui devront être remises pour la contribution sur la rente inframarginale des producteurs d'électricité de 229 M\$ ainsi que pour les contrats de compléments de rémunération de 30 M\$. Comme le démontre le tableau ci-dessus, la Société dispose d'une flexibilité financière lui permettant de soutenir sa croissance. Les liquidités disponibles et les financements autorisés lui permettront d'investir dans ses projets actuels, de financer le développement de nouveaux projets afin d'atteindre ses objectifs de croissance et de poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique.

Analyse des résultats, de la situation de trésorerie et de la situation financière - Consolidé

Faits saillants financiers

	Périodes de trois mois closes les 31 mars			
	2024	2023	Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)			GWh ou \$	%
Production d'électricité (GWh) ⁽¹⁾	1 767	1 696	71	4
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	259	298	(39)	(13)
Résultat d'exploitation	106	77	29	38
BAlIA(A) ⁽²⁾	195	167	28	17
Résultat net	73	45	28	62
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	55	33	22	69
Par action (de base et dilué)	0,53 \$	0,31 \$	0,22 \$	68
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	230	244	(14)	(6)
Marge brute d'autofinancement ⁽³⁾	157	141	16	12
Dividendes versés sur les actions ordinaires	17	17	—	—
Dividendes versés par action ordinaire	0,1650 \$	0,1650 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)	102 766 104	102 764 441		

	Au 31 mars	Au 31 déc.	Variation	
	2024	2023	\$	%
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)				
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	649	500	149	30
Immobilisations corporelles	3 372	3 355	17	—
Total de l'actif	6 741	6 574	167	3
Emprunt - solde du capital	3 328	3 327	1	—
Total du passif	4 627	4 550	77	2
Total des capitaux propres	2 114	2 024	90	4
Coefficient d'endettement net, au marché ⁽⁴⁾ (%)	44 %	42 %		

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

⁽²⁾ Le BAlIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽³⁾ La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽⁴⁾ Le coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Évolution du portefeuille en exploitation

Nom du parc	Type de transaction	Puissance totale (MW)	Date effective	Technologie Pays	Contrat: Durée Client Type	Type d'investissement
2021		+ 249 MW		Puissance installée : 2 494 MW ⁽¹⁾		
Senneterre	Cession	-35	1 ^{er} avril	Thermique Canada	N/A	Filiale
La Bouleste	Cession	-10	27 avril	Éolien France	N/A	Filiale
Remise de Réclainville Repowering	Mise en service	3	9 mai	Éolien France	20 ans / EDF / CR	Filiale
Bois des Fontaines	Mise en service	25	12 mai	Éolien France	20 ans / EDF / CRAO	Filiale
Evits & Josaphat Repowering	Mise en service	3	24 juin	Éolien France	20 ans / EDF / CR	Filiale
Bougainville Repowering	Mise en service	6	12 septembre	Éolien France	20 ans / EDF / CR	Filiale
Vaughn	Cession	-1	24 octobre	Solaire Canada	N/A	Filiale
Grange du Causse	Mise en service	12	16 décembre	Solaire France	20 ans / CAE corporatif	Filiale
Mont de Bézard 2 Repowering	Mise en service	13	22 décembre	Éolien France	20 ans / EDF / CRAO	Filiale
Moulins du Lohan	Mise en service	65	28 décembre	Éolien France	20 ans / EDF / CRAO	Filiale
Portefeuille parcs éoliens - Boralex US Wind	Acquisition	447	29 décembre	Éolien États-Unis	10 ans / Divers et marché ⁽²⁾	Coentreprise 50 % ⁽²⁾
2022		+ 528 MW		Puissance installée : 3 022 MW ⁽¹⁾		
Fourth Branch	Fin de l'exploitation	-3	23 mars	Hydroélectrique États-Unis	N/A	Filiale
Plouguin	Mise en service	3	5 avril	Stockage France	Marché	Filiale
Préveranges	Mise en service	12	14 juin	Éolien France	20 ans EDF CR	Filiale
Caumont-Chériennes	Mise en service	17	26 juin	Éolien France	20 ans EDF CRAO	Filiale
Bois Ricart	Mise en service	14	11 décembre	Éolien France	20 ans EDF CRAO	Filiale
Marcellé	Mise en service	13	28 décembre	Éolien France	20 ans EDF CRAO	Filiale
2023		+ 56 MW		Puissance installée : 3 078 MW		
Bois St-Aubert ⁽³⁾	Mise en service	21	12 février	Éolien France	20 ans EDF CRAO	Filiale
14 mai 2024		+ 21 MW		Puissance installée : 3 099 MW		

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2023, la puissance installée a été modifiée pour considérer l'unité de stockage d'une puissance installée de 2 MW qui avait été mise en service le 1^{er} mars 2020 sur un site éolien en France.

⁽²⁾ Boralex détient une participation de 50 % dans cinq parcs éoliens et en détient un contrôle conjoint. Trois parcs bénéficient de contrats d'achat d'électricité à long terme avec Exelon, les villes de Georgetown et de Garland au Texas et avec Southwestern Public Service Company (SPS) qui viendront à échéance entre 2026 et 2035 avec une durée moyenne pondérée résiduelle de près de 10 ans à la date d'acquisition. Deux parcs vendent la totalité de leur électricité sur les marchés ERCOT et SPP.

⁽³⁾ La puissance installée comprend 100 % de la puissance ajoutée au parc éolien Bois St-Aubert. Au 31 mars 2024, en fonction de l'avancement des travaux, ce site était en service à 96 % de sa puissance totale. Au 14 mai 2024, la construction étant achevée, le site était en service en fonction de sa puissance installée totale.

Informations financières sectorielles des périodes de trois mois closes les 31 mars

	Périodes de trois mois closes les 31 mars			
	2024	2023	Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)			GWh ou \$	%
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ (GWh) ⁽¹⁾	1 767	1 696	71	4
Amérique du Nord	883	833	50	6
Sites éoliens	589	540	49	9
Sites solaires	68	85	(17)	(19)
Centrales hydroélectriques	226	208	18	9
Europe	884	863	21	2
Sites éoliens	871	847	24	3
Sites solaires	13	16	(3)	(17)
PRODUITS DE LA VENTE D'ÉNERGIE ET COMPLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION	259	298	(39)	(13)
Amérique du Nord	106	101	5	6
Sites éoliens	80	75	5	8
Sites solaires	6	8	(2)	(20)
Centrales hydroélectriques	20	18	2	9
Europe	153	197	(44)	(23)
Sites éoliens	151	194	(43)	(22)
Sites solaires	2	3	(1)	(43)
BAIIA(A) ⁽²⁾	195	167	28	17
Amérique du Nord	100	92	8	10
Sites éoliens	94	84	10	13
Sites solaires	1	5	(4)	(79)
Centrales hydroélectriques	13	13	—	—
Frais généraux ⁽³⁾	(8)	(10)	2	18
Europe	103	83	20	23
Sites éoliens	114	95	19	20
Sites solaires	1	2	(1)	(70)
Frais généraux ⁽³⁾	(12)	(14)	2	14
Corporatif et éliminations	(8)	(8)	—	—

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

⁽²⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽³⁾ Avant l'application du nouveau modèle de gestion, ces frais étaient présentés dans le corporatif.

Informations financières par technologie des périodes de trois mois closes les 31 mars

	Périodes de trois mois closes les 31 mars			
	2024	2023	Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)			GWh ou \$	%
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ (GWh) ⁽¹⁾	1 767	1 696	71	4
Sites éoliens	1 460	1 387	73	5
Sites solaires	81	101	(20)	(19)
Centrales hydroélectriques	226	208	18	9
PRODUITS DE LA VENTE D'ÉNERGIE ET COMPLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION	259	298	(39)	(13)
Sites éoliens	231	269	(38)	(14)
Sites solaires	8	11	(3)	(27)
Centrales hydroélectriques	20	18	2	9
BAIIA(A) ⁽²⁾	195	167	28	17
Sites éoliens	208	179	29	17
Sites solaires	2	7	(5)	(77)
Centrales hydroélectriques	13	13	—	—
Frais généraux, corporatif et éliminations	(28)	(32)	4	13

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

⁽²⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Analyse des résultats d'exploitation consolidés de la période de trois mois close le 31 mars 2024

Augmentation du résultat d'exploitation et du BAIIA(A)⁽¹⁾ pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, principalement attribuable à l'augmentation de la production des sites éoliens en Amérique du Nord, la contribution des nouveaux sites mis en service et à l'optimisation de la stratégie de commercialisation en France.

Le tableau suivant illustre les principaux écarts de la production, des produits de vente d'énergie et CR et du BAIIA(A)⁽¹⁾ :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Production (GWh)	Produits de vente d'énergie et CR	BAIIA(A) ⁽¹⁾
Consolidé			
Période de trois mois close le 31 mars 2023	1 696	298	167
Mises en service ⁽²⁾	46	6	5
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR), net de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité	—	(48)	16
Volume	25	(3)	(3)
Quote-part coentreprises et entreprises associées - actifs comparables	—	—	4
Autres	—	6	6
Période de trois mois close le 31 mars 2024	1 767	259	195
Amérique du Nord			
Période de trois mois close le 31 mars 2023	833	101	92
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR)	—	1	1
Volume	50	5	5
Quote-part coentreprises et entreprises associées - actifs comparables	—	—	4
Autres	—	(1)	(2)
Période de trois mois close le 31 mars 2024	883	106	100
Europe			
Période de trois mois close le 31 mars 2023	863	197	83
Mises en service ⁽²⁾	46	6	5
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR), net de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité	—	(49)	15
Volume	(25)	(8)	(8)
Autres	—	7	8
Période de trois mois close le 31 mars 2024	884	153	103
Corporatifs et éliminations			
Période de trois mois close le 31 mars 2023			(8)
Période de trois mois close le 31 mars 2024			(8)

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation*.

Mises en service

En **Europe**, les parcs éoliens ont bénéficié de l'apport des nouvelles installations mises en service (voir le tableau *Évolution du portefeuille en exploitation*) qui s'est traduit par un ajout de 46 GWh à la production, de 6 M\$ aux produits de vente d'énergie et CR ainsi que de 5 M\$ au BAIIA(A).

En raison des mesures d'urgence mises en place par le gouvernement français afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables, les sites récemment mis en service en France sont autorisés à retarder l'activation de leur contrat de complément de rémunération de 18 mois par rapport à la date limite d'activation initialement prévue au contrat. Durant la période de report d'activation, la Société peut vendre sur les marchés l'électricité produite ou négocier des prix en vertu de contrats à court terme.

Volume - actifs comparables

En **Amérique du Nord**, le volume de production des actifs comparables pour l'ensemble du secteur a augmenté de 50 GWh ce qui a donné lieu à un écart favorable de 5 M\$ à la fois pour les produits de vente d'énergie et CR, et le BAIIA(A). Les parcs éoliens ont connu des conditions de vent plus favorables qu'au trimestre comparable de 2023, avec une augmentation de la production de 49 GWh ou 9 % au Canada. Les centrales hydroélectriques au Canada et aux États-Unis ont connu des conditions d'hydraulicité favorables, entraînant une augmentation de la production de 18 GWh ou 9 % comparativement à la période correspondante de 2023. Les parcs solaires aux États-Unis ont connu une diminution de 17 GWh ou 19 %, en raison principalement d'une demande de réduction (curtailment) du parc solaire Five Points, en Californie.

En **Europe**, le volume de production des actifs comparables pour l'ensemble du secteur a diminué de 25 GWh donnant lieu à un écart défavorable de 8 M\$ à la fois pour les produits de vente d'énergie et CR et le BAIIA(A). Les parcs éoliens ont bénéficié de conditions de vent moins favorables, comparativement au premier trimestre de 2023, ce qui s'est traduit par une diminution de 22 GWh ou 3 % de la production.

Au global par rapport au premier trimestre de 2023, les conditions favorables en Amérique du Nord au niveau de l'éolien et de l'hydroélectricité ont compensé la baisse de la production des parcs éoliens en Europe ainsi que la baisse des parcs solaires aux États-Unis et en Europe.

Prix (contrats d'achat d'électricité et CR), net de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité

Au premier trimestre 2024, l'effet des prix net de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité s'est traduit par un écart défavorable de 48 M\$ sur les produits de vente d'énergie et CR. En considérant l'effet de la contribution sur la rente inframarginale de 64 M\$ comptabilisée dans les charges d'exploitation, l'effet prix net s'est traduit par un écart favorable de 16 M\$ sur le BAIIA(A) par rapport aux résultats du premier trimestre 2023 principalement en raison des éléments suivants en **Europe** :

- un écart de prix défavorable de 50 M\$ sur les produits de vente d'énergie et CR et un écart favorable de 4 M\$ sur le BAIIA(A) en considérant la contribution sur la rente inframarginale pour les sites qui avaient résilié de façon anticipée leur contrat d'obligation d'achat. La société avait mis en place en octobre 2022 de nouveaux contrats pour lesquels le prix d'électricité avait été fixé par tranches annuelles sur une portion de la production. Les variations des prix contractés et la baisse du prix marché a engendré une diminution du prix moyen sur ces contrats en 2024 comparativement au premier trimestre de 2023.
- un écart de prix défavorable de 11 M\$ sur les produits de vente d'énergie et CR et un écart défavorable de 3 M\$ sur le BAIIA(A) en considérant la contribution sur la rente inframarginale associée à la diminution des prix des sites vendant sur le marché comparativement au premier trimestre de 2023.
- un écart de prix favorable de 13 M\$ sur les produits de vente d'énergie et CR et le BAIIA(A) pour les sites nouvellement mis en service et qui peuvent bénéficier du report d'activation de leur contrat de complément de rémunération (mesure d'urgence pour accélérer la production d'énergies renouvelables).

L'écart favorable de la contribution sur la rente inframarginale s'explique majoritairement par la baisse des prix et du volume des sites comparables en France ainsi que dans une moindre mesure par la modification du taux de contribution évoluant de 90 % en 2023 à 50 % en 2024. Pour plus d'informations, se référer à la rubrique *Contribution sur la rente inframarginale* de la production d'électricité de la section *Description des activités*.

Autres

La variation est principalement causée par la vente de garanties de capacité et d'origine en France.

Relation entre les produits et les charges d'exploitation

Excluant les mises en service, les produits de vente d'énergie et CR nets de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité ont augmenté de 9 % au premier trimestre 2024 par rapport à un an plus tôt, tandis que les charges d'exploitation excluant la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité ont augmenté de 8 % soit une variation similaire.

Rapprochement entre le BAIIA(A) et les résultats d'exploitation

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, la Société a enregistré un résultat d'exploitation de 106 M\$, comparativement à 77 M\$ pour la période correspondante de 2023, soit une hausse de 29 M\$ ou de 38 %. Le BAIIA(A) est quant à lui passé de 167 M\$ à 195 M\$, une augmentation de 28 M\$ ou de 17 %, soit une variation similaire au résultat d'exploitation.

Résultat net

Boralex a enregistré un résultat net de 73 M\$ au premier trimestre de 2024 comparativement à 45 M\$ au premier trimestre de 2023, en hausse de 62 %.

Comme détaillé dans le tableau ci-dessous, pour le premier trimestre 2024, la Société affiche un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 55 M\$ ou 0,53 \$ par action (de base et dilué), contre un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 33 M\$ ou 0,31 \$ par action (de base et dilué) pour la période correspondante de 2023.

Principaux écarts du résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex

(en millions de dollars canadiens) (non audités)

Résultat net de la période de trois mois close le 31 mars 2023	33
BAIIA(A) ⁽¹⁾	28
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net des coentreprises	1
Charges financières	1
Impôts sur le résultat	(7)
Part des actionnaires sans contrôle	(6)
Autres gains	4
Autres	1
Variation	22
Résultat net de la période de trois mois close le 31 mars 2024	55

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

L'écart favorable de 22 M\$ résulte principalement de :

- l'augmentation de 28 M\$ du BAIIA(A) tel qu'expliqué précédemment;
- un gain de 4 M\$ comptabilisé dans *Autres gains* à la suite de la vente d'un site en développement en Europe.

Le tout a été en partie annulé par :

- une augmentation de la part des résultats des actionnaires sans contrôle de 6 M\$ en ligne avec l'amélioration du résultat net de la Société;
- une augmentation de 7 M\$ de la charge d'impôts sur les résultats attribuable à l'augmentation des résultats pour le trimestre.

Situation de trésorerie

La situation de trésorerie pour les trois premiers mois de 2024 témoigne entre autres de l'expansion de la base d'exploitation de Boralex, de volumes en augmentation en Amérique du Nord et du financement de projets en cours de trimestre, ce qui a notamment contribué à la hausse de la marge brute d'autofinancement par rapport à la même période un an plus tôt.

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Périodes de trois closes les 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	230	244
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(42)	(85)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(31)	71
Écart de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2)	3
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	155	233
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	472	349
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	627	582

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Périodes de trois closes les 31 mars	
	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	641	582
Découvert bancaire	(14)	—
	627	582

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024

Activités d'exploitation

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, la marge brute d'autofinancement¹ a atteint 157 M\$ contre 141 M\$ pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation de 16 M\$ résulte principalement d'une hausse de 24 M\$ du BAIIA(A), net des éléments hors caisse tel que commenté précédemment. Cet écart favorable a été en partie annulé par une diminution des distributions reçues des coentreprises de 6 M\$.

La variation des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation au premier trimestre 2024 a généré des fonds pour un total de 73 M\$. Cette variation est principalement attribuable à une diminution de 49 M\$ des *Comptes à recevoir et autres débiteurs* à la suite de l'encaissement des comptes à recevoir du quatrième trimestre plus importants dû à une meilleure production et des prix marché plus élevés lors du dernier trimestre de 2023. De plus au cours du premier trimestre, les *Fournisseurs et autres créditeurs* ont augmenté avec l'ajout de 15 M\$ de provision de taxes foncières à payer en France et de 7 M\$ à la provision relative à la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité pour le premier trimestre de 2024.

Ainsi, au cours du premier trimestre de 2024, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont généré 230 M\$ de fonds.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement représentent une utilisation de fonds de 42 M\$ au premier trimestre de 2024, comparativement à 85 M\$ pour la même période un an plus tôt. D'une part, la Société a investi la somme de 40 M\$ en nouvelles immobilisations corporelles et en acomptes, dont 37 M\$ en Europe principalement dans l'éolien et le solaire. De plus, la Société a effectué un apport en capital de 9 M\$ pour la coentreprise Des Neiges Sud. S'y ajoute une diminution de 14 M\$ de l'encaisse affectée principalement pour les sites en construction suite aux paiements aux fournisseurs.

Répartition sectorielle et technologique des déboursés liés aux nouvelles immobilisations corporelles et acomptes

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Maintien de l'exploitation	Construction ⁽¹⁾	Autres	Total
Amérique du Nord				
Hydroélectrique	1	1	—	2
Autre	—	1	—	1
Total Amérique du Nord	1	2	—	3
Europe				
Éolien	1	31	—	32
Solaire	—	4	—	4
Autre	—	—	1	1
Total Europe	1	35	1	37
Total	2	37	1	40

⁽¹⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation et au Chemin de croissance*.

¹ La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Rappelons qu'au premier trimestre 2023, Boralex avait investi 76 M\$ en nouvelles immobilisations corporelles et en acomptes, principalement en ce qui concerne le portefeuille de projets éoliens en France. De plus, la Société avait investi 6 M\$ dans des projets en développement en Europe et aux États-Unis.

Activités de financement

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les activités de financement ont nécessité le recours à des liquidités totales nettes de 31 M\$.

Nouveaux financements et remboursements de dettes existantes

Au cours du trimestre, la Société a tiré un montant net de 12 M\$ sur sa facilité de crédit rotatif, tandis que les emprunts non courants ont augmenté de 45 M\$, soit 20 M\$ sur la facilité de construction du portefeuille Boralex Energy Investments et 25 M\$ (18 M\$ US) sur le financement conclu le 29 février 2024 de la participation dans la coentreprise Roosevelt Holdco, LLC (« MiRose »). En parallèle, la Société a procédé au remboursement d'emprunts non courants (projets) principalement liés aux sites en exploitation pour un total de 65 M\$. Elle a également versé 6 M\$ en obligations locatives.

Dividendes et autres

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes totalisant 17 M\$, soit le même montant que pour la période correspondante de 2023. Pour chacune des deux périodes, les dividendes versés équivalaient à 0,1650 \$ par action, par trimestre.

Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

L'ensemble de ces mouvements de trésorerie au cours du premier trimestre 2024 se sont traduits par une augmentation de 155 M\$, ce qui porte le solde de la *Trésorerie et des équivalents de trésorerie* au 31 mars 2024 à 627 M\$.

Situation financière

Aperçu des états consolidés condensés de la situation financière

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023	Variation (\$)
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	641	478	163
Encaisse affectée	8	22	(14)
Divers actifs courants	228	271	(43)
ACTIFS COURANTS	877	771	106
Immobilisations corporelles	3 372	3 355	17
Actifs au titre du droit d'utilisation	377	370	7
Immobilisations incorporelles	976	986	(10)
Goodwill	235	234	1
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	551	510	41
Divers actifs non courants	353	348	5
ACTIFS NON COURANTS	5 864	5 803	61
TOTAL DE L'ACTIF	6 741	6 574	167
PASSIF			
Découvert bancaire	14	6	8
Fournisseurs et autres créditeurs	433	405	28
Part à moins d'un an des emprunts	273	271	2
Autres passifs courants	34	33	1
PASSIFS COURANTS	754	715	39
Emprunts	2 996	2 995	1
Obligations locatives	332	327	5
Divers passifs non courants	545	513	32
PASSIFS NON COURANTS	3 873	3 835	38
TOTAL DU PASSIF	4 627	4 550	77
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 696	1 629	67
Part des actionnaires sans contrôle	418	395	23
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 114	2 024	90
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	6 741	6 574	167

Faits saillants

Actif

Au 31 mars 2024, Boralex disposait d'un actif total de 6 741 M\$, une augmentation de 167 M\$ par rapport à la somme de 6 574 M\$ inscrite au 31 décembre 2023. Cette variation est attribuable à une augmentation de 106 M\$ des *Actifs courants* et à une augmentation de 61 M\$ des *Actifs non courants*.

La variation de 106 M\$ des *Actifs courants* résulte entre autres de l'augmentation de 163 M\$ de la *Trésorerie et équivalents de trésorerie*, comme expliqué précédemment à la section *Situation de trésorerie*.

Cette augmentation a été en partie annulée par la diminution de 14 M\$ de l'*Encaisse affectée* attribuable aux sites en construction suite aux paiements aux fournisseurs et au recul de 43 M\$ des *Divers actifs courants*, résultant principalement de la diminution des *Comptes à recevoir et autres débiteurs* en raison de la baisse des prix marché en France, combinée à une réduction de la production au premier trimestre, liée au cycle saisonnier de la production éolienne.

Les *Actifs non courants* ont augmenté de 61 M\$ en raison des principales variations suivantes :

- Une augmentation de 17 M\$ de la valeur des *Immobilisations corporelles* (nette de l'amortissement de la période) qui comprend principalement :
 - Les ajouts au cours de la période pour la somme de 55 M\$ en lien principalement avec les sites en construction;
 - Une diminution de 48 M\$ découlant de l'amortissement des sites en exploitation;
 - Une augmentation de 9 M\$ liée à la variation des taux de change.
- Une diminution de 10 M\$ du solde des *Immobilisations incorporelles* résultant principalement de l'amortissement des *Contrats de vente d'énergie et autres droits* pour la somme de 19 M\$. Cependant, ces diminutions ont été partiellement compensées par la capitalisation de projets en développement qui ont contribué à une hausse de 6 M\$ des actifs incorporels.
- Les *Participations dans les coentreprises et entreprises associées* ont augmenté de 41 M\$ en raison principalement de:
 - l'augmentation de 9 M\$ en ce qui concerne principalement un apport en capital à la coentreprise Des Neiges Sud;
 - la quote-part du résultat net de 19 M\$;
 - la quote-part des autres éléments du résultat global qui s'est traduite par un écart favorable de 10 M\$;
 - une diminution associée à des distributions de 7 M\$;
 - une augmentation de 8 M\$ liée à la variation des taux de change.

Passifs courants

Au 31 mars 2024, les *Passifs courants* s'établissent à 754 M\$, contre 715 M\$ au 31 décembre 2023. Cette augmentation de 39 M\$ découle principalement :

- Une augmentation de 28 M\$ des *Fournisseurs et autres créditeurs* qui résulte des éléments suivants :
 - l'augmentation de 7 M\$ (5 M€) de la provision relative à la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité;
 - la variation restante est principalement attribuable à l'augmentation de la provision de la taxe sur l'imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux en France (IFER).

Fonds de roulement¹

Au 31 mars 2024, la Société affichait un fonds de roulement positif de 123 M\$ pour un coefficient¹ de 1,16:1, comparativement à un fonds de roulement positif de 56 M\$ et un coefficient de 1,08:1 au 31 décembre 2023.

Passifs non courants

Le total des *Passifs non courants* a augmenté de 38 M\$ pour atteindre 3 873 M\$ au 31 mars 2024.

Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation de 32 M\$ des *Divers passifs non courants* principalement attribuable à l'augmentation du *Passif d'impôts différés* due à l'utilisation des attributs fiscaux et à une position favorable des instruments financiers.

Les *Emprunts non courants* ont augmenté de 1 M\$ en raison principalement des variations suivantes :

- Une augmentation nette de 12 M\$ liée à la variation de la facilité de crédit rotatif;
- Une augmentation de 45 M\$ principalement due aux tirages pour 20 M\$ effectués sur le financement des projets du portefeuille Boralex Energy Investments en France et au prêt à terme de 25 M\$ (18 M\$ US), conclu le 29 février 2024, de la participation dans la coentreprise Roosevelt Holdco, LLC (« MiRose »). Un montant de 22 M\$ est présenté à long terme au 31 mars 2024.
- Une diminution de 65 M\$ liée à des remboursements d'emprunts des projets non courants.
- Une augmentation de 9 M\$ liée à la variation des taux de change.

Au 31 mars 2024, Boralex avait de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles² pour un montant de 93 M\$. Également, elle avait accès à un montant de 482 M\$ en facilités de crédit disponibles pour la croissance³. Ainsi, elle avait accès à des liquidités disponibles et financements autorisés² pour un total de 575 M\$. Pour plus de détails, voir la section *Suivi des objectifs du plan stratégique - état de la situation*.

La Société dispose d'une clause accordéon de 150 M\$, laquelle lui permettra d'avoir accès dans le futur à une somme additionnelle selon certaines conditions.

¹ Le fonds de roulement et le coefficient de fonds de roulement sont des mesures financières supplémentaires. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

² La trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

³ Les facilités de crédit disponibles pour la croissance est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Au 31 mars 2024, la Société a accès aux facilités de lettres de crédit suivantes :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Au 31 mars 2024		Au 31 déc. 2023	
	Autorisées	Émises	Autorisées	Émises
EDC	350	212	350	154
Associés à des projets	156	143	142	121
	506	355	492	275

De plus, au 31 mars 2024, la Société n'a tiré aucune somme (61 M\$ au 31 décembre 2023) en lettres de crédit sur le crédit rotatif.

Capitaux propres

Le total des *Capitaux propres* a augmenté de 90 M\$ au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, pour s'établir à 2 114 M\$. Cette variation s'explique par le résultat net de 73 M\$ et par l'augmentation de 35 M\$ des *Autres éléments du résultat global*, compte tenu principalement de la variation de la juste valeur d'instruments financiers. Le tout en partie annulé par le versement de 17 M\$ en dividendes aux actionnaires de Boralex.

Coefficient d'endettement¹

Au 31 mars 2024, l'endettement net¹ s'établissait à 2 693 M\$, contre 2 833 M\$ au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, le coefficient d'endettement net, au marché, est passé de 42 % au 31 décembre 2023 à 44 % au 31 mars 2024. Au 31 mars 2024, la Trésorerie et équivalents de trésorerie inclut les montants à payer pour la contribution sur la rente inframarginale des producteurs d'électricité de 229 M\$ (222 M\$ au 31 décembre 2023) ainsi que pour les contrats de compléments de rémunération de 30 M\$ (31 M\$ au 31 décembre 2023). Le coefficient d'endettement serait de 47 % au 31 mars 2024 et de 44 % au 31 décembre 2023 en excluant ces montants de l'endettement net.

Le cours de clôture du titre de Boralex s'élevait à 28,62 \$ par action au 31 mars 2024 alors qu'il était de 33,68 \$ par action au 31 décembre 2023.

Renseignements sur les capitaux propres de la Société

Au 31 mars 2024, le capital-actions de Boralex consistait en 102 766 104 actions de catégorie A émises et en circulation (102 766 104 au 31 décembre 2023).

Au 31 mars 2024, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation était de 362 554, dont 176 739 pouvant être levées.

Entre le 1^{er} avril et le 14 mai 2024, aucune nouvelle action n'a été émise dans le cadre d'une levée d'options d'achat d'actions.

Opérations entre parties liées

La Société détient un financement de 250 M\$ auprès d'une filiale de la CDPQ sous forme de prêt à terme non garanti d'une échéance de 10 ans avec remboursement intégral à la date de maturité. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, le montant des intérêts liés à ce prêt est de 3 M\$ (4 M\$ en 2023). Au 31 mars 2024, la CDPQ, l'un des investisseurs institutionnels les plus importants au Canada, détenait 15,3 % des actions en circulation de la Société.

La CDPQ détient une participation majoritaire dans Énergir. La Société et Énergir sont coparticipants dans des partenariats qui développent et exploitent certains sites éoliens situés sur le site de la Seigneurie de Beaupré.

La Société charge des frais de gestion et de maintenance à certaines de ses coentreprises en fonction des services rendus. Les revenus afférents pour la période close le 31 mars 2024 sont de 6 M\$ (6 M\$ en 2023).

Le 29 avril 2022, la Société a conclu une entente portant sur l'investissement par Energy Infrastructure Partners (« EIP »), gestionnaire mondial d'investissements basé en Suisse et spécialisé dans le secteur de l'énergie, à hauteur de 30 % dans Boralex Europe Sàrl, une filiale détenant le portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement en France. En lien avec cette transaction, la Société a enregistré une somme due à un actionnaire sans contrôle dont le solde est de 36 M\$ (25 M€) au 31 mars 2024 (36 M\$ (25 M€) au 31 décembre 2023). Le montant des intérêts liés à cette somme due est non significatif pour la période close le 31 mars 2024 (non significatif en 2023).

¹ Le coefficient d'endettement net et l'endettement net sont des mesures de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Saisonnalité

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	30 juin 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2022	31 mars 2023	30 juin 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2023	31 mars 2024
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ (GWh)								
Sites éoliens	894	703	1 355	1 387	976	753	1 520	1 460
Centrales hydroélectriques	229	160	175	208	222	197	208	226
Sites solaires	175	156	89	101	155	160	86	81
	1 298	1 019	1 619	1 696	1 353	1 110	1 814	1 767
PRODUITS DE LA VENTE D'ÉNERGIE ET COMPLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION								
Sites éoliens	128	66	295	269	176	138	288	231
Centrales hydroélectriques	21	14	18	18	18	17	19	20
Sites solaires	19	21	9	11	16	16	8	8
	168	101	322	298	210	171	315	259
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	45	(31)	7	77	38	13	98	106
BAIIA(A) ^{(1) (3)}								
Sites éoliens	117	48	173	179	127	94	217	208
Centrales hydroélectriques	15	10	12	13	12	11	13	13
Sites solaires	16	19	3	7	13	14	6	2
	148	77	188	199	152	119	236	223
Corporatif et éliminations	(27)	(27)	(30)	(32)	(33)	(29)	(34)	(28)
	121	50	158	167	119	90	202	195
RÉSULTAT NET ⁽³⁾	14	(56)	(7)	45	19	(7)	58	73
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE BORALEX ⁽³⁾	10	(44)	14	33	16	(8)	37	55
Par action (de base et dilué) ⁽³⁾	0,10 \$	(0,44 \$)	0,14 \$	0,31 \$	0,15 \$	(0,07 \$)	0,36 \$	0,53 \$
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT ⁽²⁾	86	40	141	141	76	67	161	157

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽³⁾ Le BAIIA(A), le résultat net, le résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex ainsi que le résultat net par action pour les trois premiers trimestres de 2023 ont été ajustés afin d'incorporer les ajustements découlant de la finalisation de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs des parcs éoliens acquis en 2022.

L'exploitation et les résultats de la Société sont en partie soumis à des cycles saisonniers ainsi qu'à certains autres facteurs cycliques qui varient selon le type d'énergie. Comme la presque totalité des sites exploités par la Société disposent de contrats de vente d'énergie à long terme à des prix déterminés et indexés ou de compléments de rémunération fixant des prix, les cycles saisonniers influencent principalement le volume total de production de la Société. L'impact de ces cycles est atténué par la diversification des sources de production de la Société et par un positionnement géographique favorable. Le volume d'activité des sites de Boralex est influencé selon les facteurs suivants :

- Les conditions éoliennes, tant en France, aux États-Unis qu'au Canada, sont généralement plus favorables en hiver, ce qui correspond aux premier et quatrième trimestres de Boralex. Toutefois, ces périodes présentent des risques plus élevés de baisse de production en raison de phénomènes climatiques comme le givre.
- Pour l'énergie solaire, les conditions d'ensoleillement sont généralement plus favorables au printemps et en été.
- L'hydroélectricité produite est tributaire d'une hydraulité qui est traditionnellement maximale au printemps et bonne à l'automne au Canada comme dans le nord-est des États-Unis. Les débits d'eau tendent historiquement à diminuer en hiver et en été. Cependant, sur un horizon à long terme, il peut y avoir des variations d'une année à l'autre en raison de phénomènes climatiques ponctuels. Il est à noter qu'à l'exception de quatre centrales qui bénéficient d'un débit régulé en amont qui n'est pas sous le contrôle de la Société, les autres centrales hydroélectriques de Boralex n'ont pas de réservoir pour permettre de réguler les débits d'eau en cours d'année.

	Puissance installée (MW) ⁽²⁾	Historique de la production d'électricité moyenne sur cinq ans ⁽¹⁾			
		T1	T2	T3	T4
Éolien	2 661	32 %	20 %	17 %	31 %
Solaire	255	20 %	32 %	32 %	16 %
Hydroélectrique	178	24 %	29 %	21 %	26 %
Production d'électricité totale ⁽³⁾	3 094	30 %	22 %	18 %	30 %

⁽¹⁾ L'historique de la production d'électricité moyenne sur cinq ans est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ En date du 14 mai 2024.

⁽³⁾ Le calcul de l'historique de la production d'électricité totale moyenne sur cinq ans exclut les unités de stockage.

Gestion des risques financiers

Pour atténuer les risques de marché auxquels elle est exposée, la Société utilise diverses stratégies, comprenant l'utilisation d'instruments dérivés et de technique de gestion de couverture naturelle.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de :

Investissements nets à l'étranger - La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux fluctuations des taux de change sur ses investissements dans des installations à l'étranger et principalement sur les liquidités résiduelles pouvant être distribuées à la société mère. La Société bénéficie d'une couverture naturelle partielle de ce risque, car les revenus, les dépenses et les financements sont effectués en devises locales. La Société contracte des dettes libellées en devises étrangères et des instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps croisés sur taux d'intérêt et devises (mieux connus sous l'appellation anglophone « cross-currency swaps ») pour mitiger ce risque. Les swaps croisés sur taux d'intérêt procurent principalement une couverture de l'investissement net en Europe et permettent de convertir les montants tirés sur la facilité de crédit rotatif au Canada pour bénéficier des taux d'intérêt plus faibles dans les autres pays. Une stratégie similaire est réalisée aux États-Unis par le biais de contrats de change à terme.

Achats d'équipements - Les achats d'équipement liés aux projets en développement peuvent être libellés en devises étrangères. La Société utilise des couvertures de flux de trésorerie, au besoin, pour protéger le rendement anticipé des projets.

Risque de prix

Revenus de la vente d'énergie - Le risque de prix de vente d'énergie représente le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des cours du prix de l'énergie qui lui varie selon l'offre, la demande et certains facteurs externes, dont les conditions

météorologiques et le prix de l'énergie provenant d'autres sources. Au 31 mars 2024, la majorité des installations possèdent des contrats à long terme de vente d'énergie à prix déterminés dont la plupart sont assujettis à des clauses d'indexation partielles ou complètes en fonction de l'inflation ou des compléments de rémunération à prix déterminés avec indexation partielle. La Société se retrouve ainsi exposée à la fluctuation du prix de l'énergie quand l'électricité produite est vendue sur le marché sans compléments de rémunération ou en vertu de contrats à prix variable. En France, depuis 2022, les sites récemment mis en service sont autorisés à retarder l'activation de leur contrat de complément de rémunération de 18 mois par rapport à la date limite d'activation initialement prévue au contrat. Durant la période de report d'activation, la Société peut vendre sur les marchés l'électricité produite ou négocier des prix en vertu de contrats à court terme. Ceci permet à la Société de bénéficier des prix marché élevés, tout en demeurant protégée à long terme grâce au contrat de complément de rémunération. Au 31 mars 2024, environ 3 % des revenus de vente d'énergie de la Société proviennent de ventes sur le marché sans bénéficier de complément de rémunération ou en vertu de contrats à prix variable, et 1 % additionnels résultent de la vente sur le marché dans le cas de sites qui bénéficient d'un report de l'activation de leur contrat de complément de rémunération.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2024, environ 85 % des prêts à terme - projets portent intérêt à des taux variables¹ et exposent la Société à des fluctuations de la valeur de ces emprunts. Afin d'atténuer le risque de fluctuation de la dépense d'intérêt, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt ce qui a réduit l'exposition de la Société à des emprunts à taux variable à 6 % de la dette totale¹.

Le tableau ci-dessous résume les relations de couvertures désignées et économiques de la Société au 31 mars 2024 :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)

Instrument de couverture	Type de couverture	Risque couvert	Devise	Notionnel actuel		Juste valeur ⁽¹⁾	
				(devise d'origine)	(CAD)	(devise d'origine)	(CAD)
RELATIONS DE COUVERTURE DÉSIGNÉES:							
Swaps de taux d'intérêt	Flux de trésorerie	Risque de taux d'intérêt	EUR	727	1 063	53	78
Swaps de taux d'intérêt	Flux de trésorerie	Risque de taux d'intérêt	USD	151	204	28	37
Swaps de taux d'intérêt	Flux de trésorerie	Risque de taux d'intérêt	CAD	940	940	111	111
Swaps croisés sur taux d'intérêt et devises	Investissement net	Risque de change	EUR contre CAD	264	368	(20)	(20)
Contrats de change à terme	Investissement net	Risque de change	USD contre CAD	269	356	(1)	(1)
Contrats de change à terme	Flux de trésorerie	Risque de change	USD contre CAD	306	409	3	3
RELATION DE COUVERTURE ÉCONOMIQUE:							
Swaps croisés sur taux d'intérêt et devises	Économique	Risque de change	USD contre CAD	69	94	—	—

⁽¹⁾ Les valeurs favorables et défavorables ne sont qu'une indication des fluctuations à terme des taux d'intérêt et de change mais ne remettent pas en question l'efficacité de la stratégie de gestion des risques.

¹ Le pourcentage des emprunts non courants portant intérêt à taux variable et le pourcentage d'exposition sur la dette totale sont des mesures financières supplémentaires. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des décisions prises par la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.)	Données financières respectives Consolidé
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise. <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique.</i>	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle; (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation); (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation, plus; (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Mesures financières non conformes aux PCGR - suite			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société.	Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels sont exclus les besoins de trésorerie connus à court terme.	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Liquidités disponibles et financements autorisés	Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.	Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Mesures financières non conformes aux PCGR - Ratios non conformes aux PCGR			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	
Flux de trésorerie discrétionnaires par action	Pour évaluer le montant qui sera disponible par action pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise, ainsi que pour évaluer la performance des résultats d'exploitation.	Le montant des flux de trésorerie discrétionnaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation.	
Ratio de réinvestissement	Pour évaluer la portion des flux de trésorerie qui sont disponibles pour réinvestir dans la croissance de la Société. <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique.</i>	Le montant des flux de trésorerie discrétionnaires moins le montant des dividendes versés aux actionnaires de Boralex divisé par le montant des flux de trésorerie discrétionnaires.	
Ratio de distribution	Pour évaluer sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à financer son développement futur.	Le montant des dividendes versés aux actionnaires de Boralex divisé par le montant des flux de trésorerie discrétionnaires.	

Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles	
Mesure financière spécifique	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

Autres mesures financières - Mesures de gestion du capital	
Mesure financière spécifique	Utilité
Coefficient d'endettement net - Consolidé	Pour effectuer la gestion globale du capital.
Endettement net	Pour évaluer le niveau d'endettement afin d'effectuer la gestion globale du capital.

Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires	
Mesure financière spécifique	Composition
Capitalisation totale au marché	La capitalisation totale au marché est composée de la somme de la valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires, de la part des actionnaires sans contrôle et de l'endettement net.
Coefficient de fonds de roulement	Le coefficient de fonds de roulement est calculé en divisant les actifs courants par les passifs courants.
Dette contractée pour ses projets en construction	La dette contractée pour ses projets en construction représente le montant de la dette pour laquelle la Société a obtenu un financement et pour lequel elle n'a pas encore tiré le plein montant disponible.
Financements prévus	Les financements prévus représentent le financement que la Société estime qu'elle obtiendra pour construire le projet.
Fonds de roulement	Le fonds de roulement représente la différence entre les actifs courants et les passifs courants.
Historique de la production d'électricité moyenne sur cinq ans	L'historique de la production d'électricité moyenne est calculé en fonction de la moyenne de production d'électricité produite durant les cinq derniers exercices financiers complets de la Société, soit de 2019 à 2023.
Investissements totaux prévus	Les investissements totaux prévus représentent les sommes qui devront être investies pour construire le projet afin de permettre sa mise en service.
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, et la tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales qui comprend la tranche non utilisée de la facilité de crédit française ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de construction.
Pourcentage de puissance installée assujettie à des contrats d'achat d'électricité ou de compléments de rémunération	Le pourcentage de puissance installée de Boralex assujettie à des contrats d'achat d'électricité ou de compléments de rémunération représente la puissance installée à laquelle sont associés des contrats d'achat d'électricité ou de compléments de rémunération comparativement à la puissance installée totale de Boralex.
Pourcentage des emprunts non courants portant intérêt à taux variable	Le pourcentage des emprunts non courants portant intérêt à taux variable est obtenu en divisant le montant des emprunts à taux variable excluant le crédit rotatif et la dette subordonnée par la valeur totale des emprunts non courants.
Pourcentage d'exposition sur la dette totale	Le pourcentage d'exposition réelle aux fluctuations des taux d'intérêt des emprunts non courants est obtenu en divisant le montant des emprunts réduit des notionnels de swaps de taux d'intérêt par la valeur totale des emprunts non courants.
Production anticipée	La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.
Sommes déjà investies dans les projets en construction	Les sommes déjà investies dans les projets en construction représentent les sommes qui ont été investies et comptabilisées à la situation financière en date du présent document.
Taux de croissance annuel composé (TCAC)	Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.
Valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires	La valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires est composée du nombre d'actions en circulation multiplié par la valeur boursière des actions.

Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné.

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2024			2023		
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné
Périodes de trois mois closes les 31 mars						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 767	588	2 355	1 696	590	2 286
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	259	32	291	298	30	328
Résultat d'exploitation	106	28	134	77	25	102
BAIIA(A)	195	23	218	167	23	190
Résultat net	73	—	73	45	—	45
			Au 31 mars 2024			Au 31 décembre 2023
Total de l'actif	6 741	841	7 582	6 574	730	7 304
Emprunts - Solde du capital	3 328	525	3 853	3 327	437	3 764

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS. Cette contribution est attribuable aux sites éoliens du secteur de l'Amérique du Nord et inclut des charges corporatives d'un montant de 1 M\$ au BAIIA(A) pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 (1 M\$ au 31 mars 2023).

⁽²⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition et d'intégration, les autres pertes (gains), la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

Le BAIIA(A) est utilisé afin de mesurer la performance financière de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Périodes de trois mois closes les 31 mars								
	2024			2023			Variation 2024 vs 2023		
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Combiné	
BAIIA(A)	195	23	218	167	23	190	28	28	
Amortissement	(73)	(15)	(88)	(73)	(15)	(88)	—	—	
Autres gains	4	—	4	—	—	—	4	4	
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(19)	19	—	(15)	15	—	(4)	—	
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	(1)	1	—	(2)	2	—	1	—	
Résultat d'exploitation	106	28	134	77	25	102	29	32	

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de la Société, diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

Coefficient d'endettement net

Le « coefficient d'endettement net » Consolidé est une mesure de gestion de capital et représente le coefficient de « l'endettement net » par rapport à la « capitalisation totale au marché », chacun étant calculé de la manière décrite ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé	
	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2024	2023
Emprunts	2 996	2 995
Part à moins d'un an des emprunts	273	271
Frais de transactions, nets de l'amortissement cumulé	59	61
Emprunts - Solde du capital	3 328	3 327
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	641	478
Encaisse affectée	8	22
Découvert bancaire	(14)	(6)
Endettement net	2 693	2 833

La Société définit sa capitalisation totale au marché comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé	
	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2024	2023
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	102 766	102 766
Cours de l'action (en \$ par action)	28,62	33,68
Valeur au marché des capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 941	3 461
Part des actionnaires sans contrôle	418	395
Endettement net	2 693	2 833
Capitalisation totale au marché	6 052	6 689

La Société calcule le coefficient d'endettement net comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé	
	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2024	2023
Endettement net	2 693	2 833
Capitalisation totale au marché	6 052	6 689
COEFFICIENT D'ENDETTEMENT NET , au marché	44 %	42 %

Marge brute d'autofinancement, flux de trésorerie discrétionnaires, ratio de réinvestissement et ratio de distribution

La Société définit la marge brute d'autofinancement, les flux de trésorerie discrétionnaires, le ratio de distribution et le ratio de réinvestissement comme suit :

	Consolidé			
	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les	
	31 mars	31 mars	31 mars	31 décembre
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	230	244	482	496
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(73)	(103)	(21)	(51)
Marge brute d'autofinancement	157	141	461	445
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽¹⁾	(65)	(65)	(232)	(232)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽²⁾	—	—	6	6
	92	76	235	219
Capital versé lié aux obligations locatives ⁽³⁾	(6)	(6)	(17)	(17)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁴⁾	(18)	(13)	(62)	(57)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(2)	(3)	(5)	(6)
Frais de développement (aux résultats) ⁽⁵⁾	12	12	45	45
Flux de trésorerie discrétionnaires	78	66	196	184
Dividendes versés aux actionnaires	17	17	68	68
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 766	102 764	102 766	102 766
Flux de trésorerie discrétionnaires - par action	0,76 \$	0,65 \$	1,90 \$	1,80 \$
Dividendes versés aux actionnaires - par action	0,1650 \$	0,1650 \$	0,66 \$	0,66 \$
Ratio de distribution			35 %	37 %
Ratio de réinvestissement			65 %	63 %

⁽¹⁾ Inclus les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments et du prêt à terme CDPQ Revenu Fixe Inc.

⁽²⁾ Pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2024 et le 31 décembre 2023, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition, d'intégration et de transactions.

⁽³⁾ Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

⁽⁴⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

⁽⁵⁾ Au cours du trimestre, la Société a reclassé les charges du personnel relatives à ses régimes incitatifs qui étaient entièrement présentés en *Charges d'exploitation* dans les états consolidés des résultats. Afin de mieux rendre compte de l'affectation de ces charges aux différentes fonctions de la Société et ainsi fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers, la Société alloue désormais ces charges selon la répartition du personnel entre les postes *Charges d'exploitation*, *Administration* et *Développement* des états consolidés des résultats. Ce changement a eu pour effet d'augmenter la charge de développement de 1 M\$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2023 et de 5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ainsi que les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

	Consolidé	
	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2024	2023
(en millions de dollars canadiens) (non audités)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	641	478
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financement de projets ⁽¹⁾	(534)	(388)
Découvert bancaire	(14)	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	93	84
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	482	463
Liquidités disponibles et financements autorisés	575	547

⁽¹⁾ Cette trésorerie peut être utilisée pour les opérations des projets respectifs, mais est soumise à des restrictions quant à l'utilisation à l'extérieur des projets en vertu des conventions de crédits.

Analyse des résultats d'exploitation - Combiné

Le Combiné (« Combiné ») présenté dans ce rapport de gestion résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les IFRS (« Consolidé ») et de celle portant sur la quote-part des Participations. Pour de plus amples renseignements, voir la section III - Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières du présent rapport de gestion.

Participations dans des coentreprises et entreprises associées

L'analyse des résultats en Combiné tient compte des *coentreprises et entreprises associées* en exploitation de la Société. Les données sont présentées en proportion des pourcentages de la participation détenue par Boralex. Les principales *coentreprises et entreprises associées* de la Société au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 sont :

	Technologie	Pays	Statut	% de participation Boralex	Puissance installée	
					Totale (MW)	Nette (MW)
LongSpur Wind Holdings, LLC	Éolien	États-Unis	Exploitation	50,00 %	394	197
Roosevelt Holdco, LLC	Éolien	États-Unis	Exploitation	50,00 %	300	150
Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3 SENC (« SDB I »)	Éolien	Canada	Exploitation	50,00 %	272	136
Tx Hereford Wind Holdings, LLC ⁽¹⁾	Éolien	États-Unis	Exploitation	50,00 %	200	100
Énergie Éolienne Roncevaux S.E.C. (« Roncevaux »)	Éolien	Canada	Exploitation	50,00 %	75	37
Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 SENC (« SDB II »)	Éolien	Canada	Exploitation	50,00 %	68	34
Énergie Éolienne Communautaire Le Plateau S.E.C. (« LP II »)	Éolien	Canada	Exploitation	59,96 %	21	13
Des Neiges Holding Sud, SENC ⁽²⁾	Éolien	Canada	Construction	50,00 %	400	133
Parc éolien Apuiat Inc.	Éolien	Canada	Construction	50,00 %	200	100

⁽¹⁾ La quote-part économique de la Société dans les résultats de la coentreprise est de 11,3% jusqu'au 31 décembre 2024 en raison de la participation d'un actionnaire minoritaire dans le parc éolien.

⁽²⁾ Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33%.

Faits saillants - Combiné ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Combiné ⁽¹⁾		Variation Combiné ⁽¹⁾ 2024 vs 2023	
	2024	2023	GWh ou \$	%
Périodes de trois mois closes les 31 mars :				
Production (GWh)	2 355	2 286	69	3
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	291	328	(37)	(11)
Résultat d'exploitation	134	102	32	31
BAIIA(A) ⁽²⁾	218	190	28	14
Résultat net	73	45	28	62
	Au 31 mars	Au 31 déc.		
Total de l'actif	7 582	7 304	278	4
Emprunts - Solde du capital	3 853	3 764	89	2

⁽¹⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

Analyse des résultats d'exploitation combiné de la période de trois mois close le 31 mars 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Production (GWh)	Produits de vente d'énergie et CR	BAIIA(A) ⁽¹⁾
Combiné			
Période de trois mois close le 31 mars 2023	2 286	328	190
Mises en service ⁽²⁾	46	6	5
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR), net de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité	—	(49)	15
Volume	23	—	—
Autres	—	6	8
Période de trois mois close le 31 mars 2024	2 355	291	218
Amérique du Nord			
Période de trois mois close le 31 mars 2023	1 423	131	115
Volume	48	8	8
Autres	—	(1)	(1)
Période de trois mois close le 31 mars 2024	1 471	138	122
Europe			
Période de trois mois close le 31 mars 2023	863	197	83
Mises en service ⁽²⁾	46	6	5
Prix (contrats d'achat d'électricité et CR), net de la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité	—	(49)	15
Volume	(25)	(8)	(8)
Autres	—	7	8
Période de trois mois close le 31 mars 2024	884	153	103
Corporatifs et éliminations			
Période de trois mois close le 31 mars 2023			(8)
Autres			1
Période de trois mois close le 31 mars 2024			(7)

Analyse des résultats d'exploitation des coentreprises et entreprises associées

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Production (GWh)	Produits de vente d'énergie et CR	BAIIA(A) ⁽¹⁾
Période de trois mois close le 31 mars 2023	590	30	34
Prix	—	(1)	(1)
Volume	(2)	3	3
Autres	—	—	2
Période de trois mois close le 31 mars 2024	588	32	38

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent rapport.

⁽²⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation*.

Au premier trimestre 2024, la production d'électricité selon le Combiné s'élève à 2 355 GWh, une augmentation de 69 GWh ou 3 % par rapport à la période correspondante de 2023. Les produits de vente d'énergie et CR ont diminué de 11% pour s'établir à 291 M\$, tandis que dans le cas du BAIIA(A), la hausse est de 14 % pour un total de 218 M\$.

Par rapport au premier trimestre 2023, les installations des *coentreprises et entreprises associées* en opération affichent une contribution relativement stable au chapitre de la production. Les produits de vente d'énergie ont augmenté de 6 % et le BAIIA(A) a augmenté de 10 %. L'effet des *coentreprises et entreprises associées* sur le BAIIA(A) du Combiné est partiellement compensé par l'élimination de la part de Boralex dans les opérations avec les *coentreprises et entreprises associées* et le renversement de leur quote-part.

Engagements et éventualité

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Engagements conclus en 2024	Engagements cumulés au 31 mars 2024
Contrats d'achat et de construction	30	715
Contrats d'entretien	—	359
Autres	1	44
	31	1 118

Engagement envers une coentreprise

La Société s'est engagée à contribuer au capital de sa coentreprise Parc éolien Apuiat Inc. en vue des coûts de construction du projet dans un montant suffisant pour assurer un levier de dette n'excédant pas 80%. Une lettre de crédit de 61 M\$ a été émise pour garantir cette obligation.

Éventualité

France - Innovent

Le 17 mai 2021, Boralex inc. a annoncé une décision favorable du Tribunal de Commerce de Lille qui a condamné Innovent SAS (« Innovent ») et son président Monsieur Grégoire Verhaeghe à lui payer 72,7 M\$ (50,6 M€) pour non-exécution d'engagements contractuels. Ce litige est né dans le contexte d'une transaction commerciale survenue entre les parties en 2012 au cours de laquelle Boralex a acquis d'Innovent les titres de parcs éoliens prêts à être construits. Dans cette même transaction, les parties avaient également signé un contrat-cadre de développement en vertu duquel Innovent et Monsieur Verhaeghe s'étaient engagés à offrir à Boralex le droit d'acquérir certains sites éoliens en développement. Le Tribunal a conclu que les défendeurs n'avaient pas respecté leur obligation relative aux projets alors en développement Epléssier-Thieulloy-l'Abbaye et Buire-Le-Sec, privant ainsi Boralex de la possibilité de les acquérir au prix et aux conditions convenues. Innovent et Monsieur Verhaeghe ont été condamnés à verser à Boralex à ce titre une compensation de 72,7 M\$ (50,6 M€). Innovent et Monsieur Verhaeghe avaient interjeté appel de la décision.

Le 6 juillet 2023, la Cour d'appel de Douai a rendu sa décision dans laquelle elle donne raison à Boralex sur le fond du litige, mais diminue à 3,6 M\$ (2,5 M€) le montant de la condamnation devant être payé par Innovent à Boralex en raison des inexécutions contractuelles imputables à Innovent et à M. Grégoire Verhaeghe et leur mauvaise foi dans l'exécution du contrat. Le 7 septembre 2023, Boralex s'est pourvue en cassation et a présenté une requête dite « pleine » en janvier 2024. Boralex a aussi présenté une déclaration de créance auprès du mandataire judiciaire concernant ce contentieux à la suite de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde contre Innovent en octobre 2023.

Connexe à la procédure décrite ci-dessus, une procédure menée par Innovent était en cours devant le Juge de l'Exécution (Lille) liée aux saisies conservatoires réalisées par Boralex pour s'assurer du bon paiement de la condamnation (immédiatement exécutoire) prononcée en sa faveur à hauteur de 72,7 M\$ (50,6 M€).

Dans le cadre de cette procédure, le 5 décembre 2021, Innovent et Monsieur Verhaeghe ont déposé une réclamation contre Boralex visant la mainlevée des mesures d'exécution forcée réalisées par Boralex au titre du jugement du Tribunal de Commerce de Lille. Depuis la décision du 6 juillet 2023 de la Cour d'appel de Douai fixant le montant de la condamnation à 3,6 M\$ (2,5 M€), les saisies conservatoires réalisées par Boralex ont été levées. Innovent a ainsi déposé en janvier 2024 une nouvelle réclamation de 342 M\$ (200 M€) contre Boralex alléguant cette fois que les saisies ont empêché Innovent de conclure une transaction lui permettant de devenir une société ouverte. Une audience auprès du Juge de l'Exécution (Lille) aura lieu lors du deuxième trimestre et Boralex y présentera ses conclusions.

En plus de la procédure ci-haut, le 29 décembre 2021, Innovent a déposé une réclamation de 359 M\$ (250 M€) contre Boralex au Tribunal du Commerce de Paris (la « poursuite de décembre 2021 »). La poursuite a été portée par suite de la décision du 17 mai 2021 du Tribunal du Commerce de Lille, qui ordonnait Innovent à payer à Boralex 72,7 M\$ (50,6 M€) pour bris d'obligations contractuelles (la « décision de mai 2021 »). Dans la poursuite de décembre 2021, Innovent a allégué que la décision de mai 2021 était fondée sur de fausses représentations de la part de Boralex et de ses témoins experts au procès et que la décision de mai 2021 est la raison pour laquelle Innovent n'a pas pu conclure une transaction lui permettant de devenir une société ouverte. Le 27 septembre 2022, le Tribunal du Commerce de Paris a rejeté la réclamation d'Innovent et la poursuite de décembre 2021. Innovent a porté ce jugement en appel.

Facteurs de risques et d'incertitudes

Facteurs de risque

La Société n'a observé aucun changement important au regard des risques auxquels elle est soumise, lesquels sont décrits à la rubrique *Facteurs de risque* du rapport de gestion, inclus à son rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Estimations et sources d'incertitudes

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction utilise des estimations et des jugements qui peuvent avoir une incidence importante sur les revenus, les charges, le résultat global, les actifs et les passifs comptabilisés et l'information figurant dans les états financiers consolidés. La direction établit ces estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que la Société pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. De par leur nature, ces estimations font l'objet d'une incertitude relative à la mesure et les résultats réels pourraient être différents. Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont périodiquement passées en revue et l'incidence de toute modification est immédiatement comptabilisée.

Les éléments dont il est question sont présentés à la rubrique *Facteurs d'incertitude* du rapport de gestion annuel de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Contrôles internes et procédures

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information* présentée dans les documents intermédiaires et annuels des émetteurs, des CPCI ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les documents intermédiaires et annuels de Boralex est rassemblée et communiquée en temps opportun à la Direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre une prise de décisions appropriées concernant la communication de cette information. De même, un processus de CIIF a également été conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, il n'y a eu aucune modification du CIIF ayant eu une incidence importante ou susceptible d'avoir une incidence sur le CIIF.

États financiers consolidés

Intermédiaires non audités

Table des matières

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	50
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	55
NOTE 1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS	55
NOTE 2 BASE DE PRÉSENTATION	55
NOTE 3 MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES	55
NOTE 4 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	55
NOTE 5 EMPRUNTS	56
NOTE 6 CHARGES D'EXPLOITATION	58
NOTE 7 RÉSULTAT NET PAR ACTION	58
NOTE 8 INSTRUMENTS FINANCIERS	59
NOTE 9 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉ	60
NOTE 10 INFORMATION SECTORIELLE	61

États consolidés intermédiaires de la situation financière

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Note	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		641	478
Encaisse affectée		8	22
Comptes à recevoir et autres débiteurs		187	236
Autres actifs financiers courants	8	3	—
Autres actifs courants		38	35
ACTIFS COURANTS		877	771
Immobilisations corporelles		3 372	3 355
Actifs au titre du droit d'utilisation		377	370
Immobilisations incorporelles		976	986
Goodwill		235	234
Participations dans des coentreprises et entreprises associées		551	510
Autres actifs financiers non courants	8	245	227
Autres actifs non courants		108	121
ACTIFS NON COURANTS		5 864	5 803
TOTAL DE L'ACTIF		6 741	6 574
PASSIF			
Découvert bancaire		14	6
Fournisseurs et autres créditeurs	4	433	405
Part à moins d'un an des emprunts	5	273	271
Part à moins d'un an des obligations locatives		22	20
Autres passifs financiers courants	8	12	13
PASSIFS COURANTS		754	715
Emprunts	5	2 996	2 995
Obligations locatives		332	327
Passif d'impôts différés		287	260
Passif relatif au démantèlement		141	139
Autres passifs financiers non courants	8	90	87
Autres passifs non courants		27	27
PASSIFS NON COURANTS		3 873	3 835
TOTAL DU PASSIF		4 627	4 550
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		1 696	1 629
Part des actionnaires sans contrôle		418	395
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		2 114	2 024
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		6 741	6 574

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés intermédiaires des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Note	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
		2024	2023
REVENUS			
Produits de la vente d'énergie		253	308
Compléments de rémunération		6	(10)
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération		259	298
Autres revenus		9	6
		268	304
CHARGES ET AUTRES			
Charges d'exploitation	6	63	124
Administration		18	18
Développement		12	12
Amortissement		73	73
Autres gains		(4)	—
		162	227
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		106	77
Charges financières		29	30
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées		(19)	(15)
Autres		(1)	—
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		97	62
Charge d'impôts sur le résultat		24	17
RÉSULTAT NET		73	45
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX :			
Actionnaires de Boralex		55	33
Actionnaires sans contrôle		18	12
RÉSULTAT NET		73	45
RÉSULTAT NET PAR ACTION (DE BASE ET DILUÉ) ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE BORALEX	7	0,53 \$	0,31 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés intermédiaires du résultat global

Périodes de trois mois
closes les 31 mars

(en millions de dollars canadiens) (non audités)

	2024	2023
RÉSULTAT NET	73	45
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies		
Écarts de conversion :		
Écart de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers	17	6
Couverture d'un investissement net dans un établissement étranger :		
Variation de la juste valeur	(9)	(4)
Impôts	1	—
Couvertures de flux de trésorerie :		
Variation de la juste valeur	43	(32)
Éléments de couverture réalisés et portés au résultat net	(19)	(11)
Impôts	(5)	10
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises et entreprises associées :		
Variation de la juste valeur	11	(3)
Éléments de couverture réalisés et portés au résultat net	(1)	(1)
Impôts	(3)	1
Total des autres éléments du résultat global	35	(34)
RÉSULTAT GLOBAL	108	11
RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :		
Actionnaires de Boralex	84	(1)
Actionnaires sans contrôle	24	12
RÉSULTAT GLOBAL	108	11

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres

Période de trois mois
close le 31 mars

2024

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Total	Part des actionnaires sans contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2024	1 323	11	183	112	1 629	395	2 024
Résultat net	—	—	55	—	55	18	73
Autres éléments du résultat global	—	—	—	29	29	6	35
RÉSULTAT GLOBAL	—	—	55	29	84	24	108
Dividendes (note 7)	—	—	(17)	—	(17)	—	(17)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	—	—	—	—	—	(1)	(1)
SOLDE AU 31 MARS 2024	1 323	11	221	141	1 696	418	2 114

Période de trois mois
close le 31 mars

2023

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Total	Part des actionnaires sans contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2023	1 323	10	174	174	1 681	345	2 026
Résultat net	—	—	33	—	33	12	45
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(34)	(34)	—	(34)
RÉSULTAT GLOBAL	—	—	33	(34)	(1)	12	11
Dividendes (note 7)	—	—	(17)	—	(17)	—	(17)
Apport d'un actionnaire sans contrôle	—	—	—	—	—	19	19
Distributions aux actionnaires sans contrôle	—	—	—	—	—	(1)	(1)
Autres	—	1	—	—	1	—	1
SOLDE AU 31 MARS 2023	1 323	11	190	140	1 664	375	2 039

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Note	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
		2024	2023
Résultat net		73	45
Distributions reçues des coentreprises et entreprises associées		7	13
Charges financières		29	30
Intérêts payés		(27)	(22)
Intérêts reçus		4	—
Charge d'impôts sur le résultat		24	17
Impôts payés		(4)	(3)
Éléments hors caisse du résultat :			
Amortissement		73	73
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées		(19)	(15)
Autres		(3)	3
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation		73	103
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		230	244
Augmentation de la participation dans des coentreprises et entreprises associées		(9)	(3)
Additions d'immobilisations corporelles		(40)	(36)
Acomptes pour immobilisations corporelles		—	(40)
Additions de projets en développement		(3)	(6)
Variation de l'encaisse affectée		14	6
Autres		(4)	(6)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(42)	(85)
Variation nette du crédit rotatif		12	198
Augmentation des emprunts		45	7
Versements sur les emprunts		(65)	(130)
Paievements de capital liés aux obligations locatives		(6)	(6)
Contribution d'un actionnaire sans contrôle		—	19
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle		(1)	(1)
Dividendes versés aux actionnaires	7	(17)	(17)
Règlement d'instruments financiers		3	2
Autres		(2)	(1)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(31)	71
ÉCART DE CONVERSION SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(2)	3
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		155	233
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	a)	472	349
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	a)	627	582

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

a) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie et le découvert bancaire.

Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires

Au 31 mars 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)

Note 1. Statuts constitutifs et nature des activités

Boralex inc., ses filiales et ses coentreprises et entreprises associées (« Boralex » ou la « Société ») sont vouées au développement, à la construction et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. En date du 31 mars 2024, Boralex détient des participations dans 50 sites en Amérique du Nord et 80 sites en Europe. La Société exerce ses activités dans la production de trois types d'énergie renouvelable complémentaires: éolienne, solaire et hydroélectrique, ainsi que dans le stockage d'énergie, le tout représentant une base d'actifs totalisant une puissance installée de 3 099 mégawatts (« MW »). La Société fournit également des services de maintenance et de gestion à certaines de ses coentreprises et entreprises associées. De plus, Boralex œuvre à l'aménagement de nouveaux sites de production représentant 298 MW additionnels et détient un portefeuille de 587 MW de projets sécurisés. Les produits de la vente d'énergie sont générés principalement au Canada, en France et aux États-Unis.

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social de Boralex est situé au 36, rue Lajeunesse, Kingsey Falls, Québec, Canada et les actions sont cotées à la bourse de Toronto (« TSX »).

Note 2. Base de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS ») et énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Les méthodes comptables suivies dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à l'exception de ce qui est indiqué ci-après et des impôts sur le revenu pour les périodes intermédiaires, qui eux sont calculés selon le taux d'imposition qui serait applicable aux résultats annuels anticipés dans chacune des juridictions. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne constituent pas un jeu complet d'états financiers et devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'exploitation et les résultats de la Société sont en partie soumis à des cycles saisonniers ainsi qu'à certains autres facteurs cycliques qui varient selon les technologies. Les résultats d'exploitation des états financiers intermédiaires ne sont donc pas nécessairement représentatifs des résultats annuels attendus, les premier et quatrième trimestres générant des résultats historiquement plus élevés. Le rapport de gestion à la rubrique *II - Analyse des résultats, de la situation de trésorerie et de la situation financière - Consolidé* présente plus d'informations sur les variations saisonnières de la Société.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 14 mai 2024.

Note 3. Modification de méthodes comptables

Modifications à l'IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

Au 1^{er} janvier 2024, la Société a adopté les modifications à l'IAS 1 *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* et *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* publiées par l'IASB en 2020 et 2022. Ces modifications clarifient le classement des passifs dans la catégorie courante ou non courante et précisent que, dans le cas de passifs non courants assortis de clauses restrictives à respecter après la date de clôture, lesdites clauses restrictives n'ont pas d'incidence sur le classement de la dette dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Les modifications ajoutent des divulgations pour les passifs non-courants sujets à des clauses restrictives dans les 12 mois suivant la date de clôture. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

Note 4. Fournisseurs et autres crédateurs

Les *Fournisseurs et autres crédateurs* comprennent un montant à payer de 229 M\$ (157 M€) (222 M\$ (152 M€) au 31 décembre 2023) pour la contribution sur la rente inframarginale des producteurs d'électricité ainsi qu'un montant à payer de 30 M\$ (20 M€) (32 M\$ (22 M€) au 31 décembre 2023) pour les contrats de compléments de rémunération. La majorité de ces sommes seront payées d'ici le 31 décembre 2024.

Note 5. Emprunts

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Note	Échéance	Taux ⁽¹⁾	Devise d'origine ⁽²⁾	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023
Emprunts corporatifs						
Crédit rotatif		2028	6,56	69	200	183
Prêt à terme CDPQ/FSTQ		2028	5,64		300	300
Total emprunts corporatifs				69	500	483
Emprunts projets						
Amérique du Nord						
Canada						
Prêt à terme :						
Parcs éoliens Thames River		2031	7,05		82	85
Parc éolien Témiscouata I		2032	5,39		31	31
Parc éolien LP I		2032	3,96		129	133
Parcs éoliens DM I et II		2033	6,11		212	212
Parc éolien Port Ryerse		2034	3,84		20	21
Parc éolien Frampton		2035	4,24		49	50
Parc éolien Côte-de-Beaupré		2035	4,31		42	43
Parc éolien Niagara Region Wind Farm (« NRWF »)		2036	2,95		637	653
Parc éolien Moose Lake		2044	4,94		43	44
Centrale hydroélectrique Jamie Creek		2054	5,42		55	55
Centrale hydroélectrique Yellow Falls		2056	4,96		69	69
Autres dettes		—	—		1	1
					1 370	1 397
États-Unis						
Prêt à terme:						
Parcs solaires du portefeuille Boralex US Solar		2028	3,03	144	195	191
Coentreprise Roosevelt HoldCo, LLC (« MiRose »)	a)	2029	5,49	18	25	—
				162	220	191
Total Amérique du Nord				162	1 590	1 588
Europe						
France						
Facilité de construction :						
Projets du portefeuille Boralex Energy Investments		2025	5,09	41	60	40
Prêt à terme :						
Parc éolien Val aux Moines		2034	1,34	10	14	15
Parcs éoliens du portefeuille Boralex Énergie France		2036	1,73	146	214	222
Parc solaire Cruis		2039	5,30	11	17	17
Parc éolien Les Moulins du Lohan		2043	3,22	60	87	88
Parcs éoliens du portefeuille Sainte-Christine		2044	2,32	466	682	700
Parcs éoliens du portefeuille Boralex Production		2044	2,95	101	147	157
Parc solaire Grange du Causse		2044	3,37	8	12	12
Autres dettes		—	—	3	5	5
Total Europe				846	1 238	1 256
Total emprunts projets					2 828	2 844
Emprunts - Solde du capital			3,77		3 328	3 327
Part à moins d'un an des emprunts					(273)	(271)
Frais de transaction, net de l'amortissement cumulé					(59)	(61)
					2 996	2 995

⁽¹⁾ Taux moyens pondérés ajustés pour tenir compte de l'effet des swaps de taux d'intérêt et calculés selon la méthode du taux effectif, s'il y a lieu.

⁽²⁾ Les devises d'origine sont en EUR (France), USD (États-Unis) et une partie du solde du crédit rotatif au 31 mars 2024 est en USD.

a) Financement de la participation dans la coentreprise Roosevelt HoldCo, LLC (« MiRose »)

Le 29 février 2024, Boralex a conclu le financement de sa participation de 50% dans la coentreprise MiRose aux États-Unis. Le financement de 37 M\$ (27 M\$ US) comprend un prêt à terme de 25 M\$ (18 M\$ US) et des facilités de lettres de crédit de 12 M\$ (9 M\$ US). Le prêt à terme porte intérêt à un taux variable basé sur le SOFR ajusté d'une marge et est renouvelable en 2029. Il sera amorti sur une période de 10 ans et les remboursements se feront sur base semestrielle. Afin de réduire l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, un swap de taux d'intérêts a été conclu pour couvrir 100 % du prêt à terme.

Financement du projet éolien Helfaut

Le 25 avril 2024, Boralex a conclu le financement du projet éolien Helfaut en France. Le financement de 41 M\$ (28 M€) comprend une facilité de construction de 30 M\$ (21 M€), un financement relais de la taxe sur la valeur ajoutée de 9 M\$ (6 M€) et une facilité de lettre de crédit pour le service de la dette de 2 M\$ (1 M€). Le prêt à terme, dont les remboursements seront sur base trimestrielle, porte intérêt à un taux variable basé sur l'EURIBOR, ajusté d'une marge, et sera amorti sur une période de 15 ans. Afin de réduire l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, un swap de taux d'intérêts a été conclu pour couvrir 75 % de la dette long terme.

Part à moins d'un an des emprunts

	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023
<small>(en millions de dollars canadiens) (non audités)</small>		
Prêts à terme - projets	232	231
Facilité de construction - Projets du portefeuille Boralex Energy Investments	41	40
	273	271

Ratios financiers et garanties

Les conventions d'emprunt comprennent certaines restrictions dans l'utilisation des liquidités des filiales de la Société. Au 31 mars 2024, la trésorerie sujette à ces restrictions est de 534 M\$ (388 M\$ au 31 décembre 2023).

La majorité des emprunts projets ont des ratios de couverture du service de la dette à respecter sur une base trimestrielle, semestrielle ou annuelle, alors que les emprunts corporatifs ont des ratios de couverture des intérêts et emprunts / BAIIA à rencontrer sur une base trimestrielle. Au 31 mars 2024, la direction juge que l'ensemble des ratios et engagements financiers sont respectés.

Note 6. Charges d'exploitation

Les *Charges d'exploitation* comprennent un montant de 7 M\$ (5 M€) pour la contribution sur la rente inframarginale des producteurs d'électricité pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 (71 M\$ (49 M€) pour la période correspondante de 2023).

Note 7. Résultat net par action

a) Résultat net par action, de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	55	33
Nombre moyen pondéré d'actions de base	102 766 104	102 764 441
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Boralex, de base	0,53 \$	0,31 \$

b) Résultat net par action, dilué

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	55	33
Nombre moyen pondéré d'actions, de base	102 766 104	102 764 441
Effet de dilution des options d'achat d'actions	40 064	64 898
Nombre moyen pondéré d'actions, dilué	102 806 168	102 829 339
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Boralex, dilué	0,53 \$	0,31 \$

c) Dividendes versés

Le 15 mars 2024, la Société a versé un dividende de 0,1650 \$ par action ordinaire pour un montant totalisant 17 M\$ (17 M\$ en 2023). Le 14 mai 2024, un dividende de 0,1650 \$ par action ordinaire a été déclaré et sera versé le 17 juin 2024, pour les porteurs inscrits à la fermeture des marchés le 31 mai 2024.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers de la Société au coût amorti correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leurs courtes échéances ou de leurs fortes liquidités à l'exception des emprunts dont la juste valeur est de 3 300 M\$ au 31 mars 2024 (3 286 M\$ au 31 décembre 2023).

Les hypothèses d'évaluation suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur des instruments dérivés est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change ainsi qu'en fonction de prix contractuels cotés sur des marchés à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de présentation de l'information financière.
- Les justes valeurs des passifs relatifs aux investisseurs participant au partage fiscal (IPPF), des emprunts et des sommes dues à des actionnaires sans contrôle sont établies essentiellement sur la base de flux monétaires actualisés. Les taux d'actualisation, se situant entre 3,90 % et 6,12 % (entre 3,64 % et 5,93 % au 31 décembre 2023), ont été établis en utilisant les taux de rendement des obligations gouvernementales locales ajustés d'une marge qui tient compte des risques spécifiques à chacun des emprunts ainsi qu'une marge représentative des conditions de liquidité de marché du crédit.
- La juste valeur des options de rachat des IPPF est établie selon des flux monétaires actualisés à un taux de 7,50 % (7,50 % au 31 décembre 2023), soit le taux de rendement attendu sur ce type d'instrument.

Note 9. Engagements et éventualité

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Engagements conclus en 2024	Engagements cumulés au 31 mars 2024
Contrats d'achat et de construction	30	715
Contrats d'entretien	—	359
Autres	1	44
	31	1 118

Engagement envers une coentreprise

La Société s'est engagée à contribuer au capital de sa coentreprise Parc éolien Apuiat Inc. en vue des coûts de construction du projet dans un montant suffisant pour assurer un levier de dette n'excédant pas 80%. Une lettre de crédit de 61 M\$ a été émise pour garantir cette obligation.

Éventualité

France - Innovent

Le 17 mai 2021, Boralex inc. a annoncé une décision favorable du Tribunal de Commerce de Lille qui a condamné Innovent SAS (« Innovent ») et son président Monsieur Grégoire Verhaeghe à lui payer 72,7 M\$ (50,6 M€) pour non-exécution d'engagements contractuels. Ce litige est né dans le contexte d'une transaction commerciale survenue entre les parties en 2012 au cours de laquelle Boralex a acquis d'Innovent les titres de parcs éoliens prêts à être construits. Dans cette même transaction, les parties avaient également signé un contrat-cadre de développement en vertu duquel Innovent et Monsieur Verhaeghe s'étaient engagés à offrir à Boralex le droit d'acquérir certains sites éoliens en développement. Le Tribunal a conclu que les défendeurs n'avaient pas respecté leur obligation relative aux projets alors en développement Eplissier-Thieulloy-l'Abbaye et Buire-Le-Sec, privant ainsi Boralex de la possibilité de les acquérir au prix et aux conditions convenues. Innovent et Monsieur Verhaeghe ont été condamnés à verser à Boralex à ce titre une compensation de 72,7 M\$ (50,6 M€). Innovent et Monsieur Verhaeghe avaient interjeté appel de la décision.

Le 6 juillet 2023, la Cour d'appel de Douai a rendu sa décision dans laquelle elle donne raison à Boralex sur le fond du litige, mais diminue à 3,6 M\$ (2,5 M€) le montant de la condamnation devant être payé par Innovent à Boralex en raison des inexécutions contractuelles imputables à Innovent et à M. Grégoire Verhaeghe et leur mauvaise foi dans l'exécution du contrat. Le 7 septembre 2023, Boralex s'est pourvue en cassation et a présenté une requête dite « pleine » en janvier 2024. Boralex a aussi présenté une déclaration de créance auprès du mandataire judiciaire concernant ce contentieux à la suite de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde contre Innovent en octobre 2023.

Note 9. Engagements et éventualité (suite)

Connexe à la procédure décrite ci-dessus, une procédure menée par Innovent était en cours devant le Juge de l'Exécution (Lille) liée aux saisies conservatoires réalisées par Boralex pour s'assurer du bon paiement de la condamnation (immédiatement exécutoire) prononcée en sa faveur à hauteur de 72,7 M\$ (50,6 M€).

Dans le cadre de cette procédure, le 5 décembre 2021, Innovent et Monsieur Verhaeghe ont déposé une réclamation contre Boralex visant la mainlevée des mesures d'exécution forcée réalisées par Boralex au titre du jugement du Tribunal de Commerce de Lille. Depuis la décision du 6 juillet 2023 de la Cour d'appel de Douai fixant le montant de la condamnation à 3,6 M\$ (2,5 M€), les saisies conservatoires réalisées par Boralex ont été levées. Innovent a ainsi déposé en janvier 2024 une nouvelle réclamation de 342 M\$ (200 M€) contre Boralex alléguant cette fois que les saisies ont empêché Innovent de conclure une transaction lui permettant de devenir une société ouverte. Une audience auprès du Juge de l'Exécution (Lille) aura lieu lors du deuxième trimestre et Boralex y présentera ses conclusions.

En plus de la procédure ci-haut, le 29 décembre 2021, Innovent a déposé une réclamation de 359 M\$ (250 M€) contre Boralex au Tribunal du Commerce de Paris (la « poursuite de décembre 2021 »). La poursuite a été portée par suite de la décision du 17 mai 2021 du Tribunal du Commerce de Lille, qui ordonnait Innovent à payer à Boralex 72,7 M\$ (50,6 M€) pour bris d'obligations contractuelles (la « décision de mai 2021 »). Dans la poursuite de décembre 2021, Innovent a allégué que la décision de mai 2021 était fondée sur de fausses représentations de la part de Boralex et de ses témoins experts au procès et que la décision de mai 2021 est la raison pour laquelle Innovent n'a pas pu conclure une transaction lui permettant de devenir une société ouverte. Le 27 septembre 2022, le Tribunal du Commerce de Paris a rejeté la réclamation d'Innovent et la poursuite de décembre 2021. Innovent a porté ce jugement en appel.

Note 10. Information sectorielle

Les opérations de la Société se regroupent sous deux secteurs distincts, qui représentent les unités d'affaires géographiques de la Société, soit l'Amérique du Nord et l'Europe.

Chacun des deux secteurs présentés tire ses produits de la vente d'énergie principalement de sites éoliens, centrales hydroélectriques et sites solaires.

Les secteurs à présenter ont été déterminés sur la base des rapports internes que le principal décideur opérationnel (« PDO ») de la Société examine régulièrement en vue d'allouer des ressources aux secteurs et d'évaluer leur performance. Le PDO de la Société est le président et chef de la direction.

Informations relatives aux secteurs à présenter

L'indicateur de résultat net régulièrement examiné par le PDO pour chacun des deux secteurs présentés est le BAIIA(A) combiné. La direction estime qu'il s'agit de la mesure la plus pertinente pour évaluer la performance de chacun des secteurs présentés au sein de l'industrie dans laquelle la Société œuvre.

Le BAIIA(A) représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition, les autres pertes (gains), la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

Les données financières combinées résultent de la combinaison de l'information financière de la Société établie selon les IFRS et de celle portant sur la quote-part des participations dans des coentreprises et entreprises associées. Ensuite, les postes *Participations dans des coentreprises et entreprises associées*, *Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées* et *Distributions reçues des coentreprises et entreprises associées* sont remplacés par la quote-part respective de la Société dans tous les postes aux états financiers des participations dans des coentreprises et entreprises associées (c'est-à-dire les actifs, passifs, produits et charges de ces coentreprises et entreprises associées).

Le BAIIA(A) combiné n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS. Par conséquent, il pourrait ne pas être comparable aux résultats d'autres sociétés qui utilisent une mesure de performance portant un nom similaire. Les investisseurs ne devraient pas considérer le BAIIA(A) combiné comme une mesure remplaçant, par exemple, le résultat net, le résultat avant impôts et le résultat d'exploitation, qui elles sont des mesures conformes aux IFRS.

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Combiné	
	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération		
Amérique du Nord	138	131
Europe	153	197
	291	328
BAIIA(A)		
Amérique du Nord	122	115
Europe	103	83
	225	198

Rapprochement des informations des secteurs à présenter avec les montants présentés dans les états financiers

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement des informations relatives aux secteurs présentés avec les informations de la Société les plus comparables aux IFRS.

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Périodes de trois mois closes les 31 mars					
	2024			2023		
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération de la Société	259	32	291	298	30	328
BAIIA(A)						
Total des secteurs présentés	203	22	225	175	23	198
Charges corporatives non affectées	(8)	1	(7)	(8)	—	(8)
BAIIA(A) de la Société	195	23	218	167	23	190
Amortissement	(73)	(15)	(88)	(73)	(15)	(88)
Autres gains	4	—	4	—	—	—
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(19)	19	—	(15)	15	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	(1)	1	—	(2)	2	—
Résultat d'exploitation de la Société	106	28	134	77	25	102

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de la Société, diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

Renseignements généraux

SIÈGE SOCIAL

Borex inc.
36, rue Lajeunesse
Kingsey Falls (Québec)
Canada JOA 1B0
Téléphone : 819-363-6363
Télécopieur : 819-363-6399
communications@boralex.com

SITE INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX

www.boralex.com



@BoralexInc
@boralexfr

BUREAUX D'AFFAIRES

CANADA

900, boulevard de Maisonneuve Ouest
24^e étage
Montréal (Québec)
Canada H3A 0A8
Téléphone : 514-284-9890
Télécopieur : 514-284-9895

174, rue Mill, bureau 201
Milton (Ontario)
Canada L9T 1S2
Téléphone :
819-363-6430 | 1-844-363-6430

ÉTATS-UNIS

39 Hudson Falls Rd
South Glens Falls NY 12803
United States

Téléphone : 518-747-0930
Télécopieur : 518-747-2409

FRANCE

12, rue Vignon
75009 **Paris**
France
Téléphone : 33 (0)4 78 92 68 70

8, rue Anatole France
59000 **Lille**
France
Téléphone : 33 (0)3 28 36 54 95

18, rue de la République
13001 **Marseille**
France
Téléphone : 33 (0)4 78 92 68 70

71, rue Jean Jaurès
62575 **Blendecques**
France
Téléphone : 33 (0)3 21 88 07 27

Sky 56 - CS 43858
18, Rue du Général Mouton Duvernet
69487 **Lyon**
France
Téléphone : 33 (0)4 78 92 68 70

49 cours Xavier Arnozan
33 000 **Bordeaux**
France
Téléphone : 33 (0)4 78 92 68 70

ROYAUME-UNI

16, West Borough
Wimborne, Dorset, BH21 1NG
Royaume-Uni
Téléphone : (+44) 01202 847680

The Auction House, 2^e étage
63a, George Street
Édimbourg, EH2 2JG
Royaume-Uni
Téléphone : (+44) 01202 847680

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Marketing, affaires publiques et communications corporatives

Borex inc.
Téléphone : 514 284-9890
Télécopieur : 514 284-9895
communications@boralex.com

Des exemplaires supplémentaires des documents suivants et d'autres renseignements peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessus ou téléchargés directement des sites Internet de Borex ou de SEDAR :

- » Rapport annuel
- » Rapports intermédiaires
- » Notice annuelle
- » Circulaire de sollicitation de procurations

To obtain an English copy of the Annual Report, please contact the Marketing, Public Affairs & Corporate Communications department.

AGENT DE TRANSFERT ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone : 514 982-7555 | 1 800 564-6253
www.computershare.com

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu le mercredi le 15 mai 2024, à 11 heures sous forme virtuelle.

Pour plus d'information, consultez notre site web.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Stéphane Milot
Vice-président, relations aux investisseurs
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com



BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

